

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. FEVRIER

1788.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apoftolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

15. FEVRIER

1788.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Mémoires sur les campagnes du prince Louis de Baden, contre les Turcs & les François, en Hongrie & sur le Rhin. Par un officier autrichien. A Bruxelles, chez Emmanuel Flon; à Liege, chez Defoer, 1787. 2 petits vol. in-12. Prix 2 liv. 10 sols.

Ces Mémoires sentent écrits pour le fond, mais d'une manière leste & quelquefois incorrecte, décelent beaucoup de connoissances militaires, & un talent décidé pour bien juger les généraux, les défaites &

les victoires. On les attribue à un prince belge qui dans des tems critiques a préféré les glaces de l'Hyperborée aux bords de l'Escaut & de la Meuse.

On trouve parmi les différentes relations & discussions tactiques, des anecdotes très-intéressantes, telle que celle-ci qui fait honneur à Louis XIV, qui à l'époque de ses plus grands malheurs avoit horreur des moïens que la lâcheté & la perfidie lui offroient pour obtenir une paix désirée & nécessaire à son royaume. " Il arriva pendant ce siège-là *

• De Landau en 1704.

„ un événement assez extraordinaire. Un
 „ aventurier allemand qui s'appelloit, di-
 „ soit-il, le comte de Ravescot, vint de
 „ Vienne à Landau, & de Landau à M^r.
 „ de Marfin (a), à son camp d'Haguenau, avec
 „ un passeport du prince Louis, qui n'y
 „ entendoit pas de finesse. Il pria M^r. de
 „ Marfin de l'envoïer en droiture à Ver-
 „ failles, où il avoit des choses de la plus
 „ grande importance à révéler au Roi. M^r.
 „ de Marfin le pria de passer auparavant
 „ chez M^r. de Chamillard, qui comme de
 „ raison ne laissa point aller plus loin cet
 „ extravagant. On le renvoïa bien vîte en
 „ Suisse ou en Hollande, où il pouvoit

(a) C'est *Marchin* qu'il faut écrire, quoi-
 qu'on prononce *Marfin*. Voyez le *Diçl. hist.*
 Ce général, le duc de Marleborough, & plu-
 sieurs autres sont assez maltraités dans ces *Mé-
 moires*.

15. Février 1788.

231

„ être pour quelque tems à l'abri de la po-
„ tence ; & Louis XIV fit écrire au prince
„ Louis la lettre que voici. „

Mr. de Chamillard à Mr. le prince de
Baden.

Verfailles le 2 Novembre 1704.

Monseigneur ,

“ *Monfieur le comte de Ravescot , étant
passé à Haguenau avec un passeport signé
de V. A. qui lui avoit été néanmoins expé-
dié pour aller à Cologne , fut conduit à
Mr. le maréchal de Marsin. Il lui dit qu'il
avoit des choses très-importantes qui l'avoient
obligé de venir en France , & qu'il ne les
pouvoit déclarer qu'au Roi. Ce général me
l'a envoyé pour lui donner lieu de rendre
un service important , comme il l'en avoit
assuré.*

*Il arriva jeudi matin ; & je lui donnai
une audience l'après-midi , qui dura plus
d'une heure & demie.*

*Il me fit entendre qu'il étoit dans une
grande familiarité auprès du Roi des Ro-
mains * , dont il avoit la confiance ! que ce
Prince qui se livroit quelquefois à ses plaisirs ,
& qui étoit néanmoins veillé de fort près
par l'Impératrice * , en cherchoit souvent les
occasions , sous prétexte de parties de chasse ;
parce qu'il n'étoit accompagné alors que
d'une ou deux personnes qui étoient dans sa
confiance ; qu'il étoit de ce nombre , & que
rien n'étoit plus facile que de profiter de ces
occasions pour l'enlever & le livrer ensuite*

aux rebelles de Hongrie, ou à celui qui commande en Baviere pour Mgr. l'Electeur.

J'avoue que l'idée de cet homme me surprit d'abord, & que j'eus peine à comprendre qu'il m'eût déclaré le véritable sujet de son voiage; ne pouvant m'imaginer qu'un sujet qui est attaché auprès de son Prince & qui en est bien traité, puisse jamais être capable de le trahir.

Ces sentimens m'obligerent à le questionner encore plus fortement que je n'aurois fait, & à lui demander s'il n'avoit aucun autre motif qui l'eût déterminé à ce voiage périlleux pour lui de toute maniere, & qu'il n'étoit pas possible qu'il eût conçu cette idée, sans avoir eu quelque mécontentement.

Il me dit qu'il n'en avoit eu aucun de la part du Roi des Romains; mais que l'Impératrice aiant intercepté une de ses lettres, il avoit été mis dans un château, après avoir été dépouillé de tout ce qu'il avoit; & que s'y étant ennuïé pendant quatorze semaines, ne croiant pas être en sûreté dans les lieux où le pouvoir de l'Impératrice s'étendoit, il s'étoit déterminé à se sauver & à venir en France chercher des assurances d'une récompense proportionnée au service qu'il avoit dessein de rendre, étant bien persuadé que s'il réussissoit, c'étoit un moyen assuré de procurer la paix, & qu'étant la cause de ce grand ouvrage, sa fortune seroit faite.

Incontinent après notre conversation finie, je rendis compte au Roi de ce que je viens d'avoir l'honneur d'expliquer à V. A.

Sa M. qui a le crime en horreur, fut

15. Février 1788.

233

ellement frappée de cette proposition, qu'elle me commanda de renvoyer le sieur comte de Ravescot en Alsace, avec ordre à Mr. de Marfin de lui déclarer qu'il eût à sortir du royaume dans 24 heures, pour se retirer où bon lui sembleroit, mais elle m'ordonna en même tems d'écrire à V. A. pour lui faire part de ce qui s'est passé, & la prier d'en informer le Roi des Romains. „



Recueil des mémoires sur le commerce des Pays-bas autrichiens, suivi d'un recueil complet des piéces relatives à la pêche nationale. A Liege, chez Defoer. 1 vol. in-8°. Prix 3 liv.

Quelques-uns de ces mémoires ont déjà paru parmi les *Réclamations belgiques*. Ils renferment en général des points de vue intéressans pour la nation; mais en tant qu'ils regardent certains objets de commerce qui semblent former une matiere de rivalité entre les diverses provinces, il n'est pas facile de prononcer définitivement sur le résultat des prétentions respectives, c'est pourquoi le parti le plus prudent pour nous est d'en laisser le jugement aux lecteurs impartiaux & instruits, qui ont fait de ces sortes de matieres une étude particulière & qui sont à même de se procurer des connoissances locales qui ne sont pas à notre portée.



Année rurale, ou Calendrier à l'usage des cultivateurs. A Paris, chez Cuchet. 1788. in-12.

Cet ouvrage qui a paru pour la première fois en 1787, & dont il sera publié un volume tous les ans à cette époque-ci, est véritablement utile à la plus utile classe des citoyens, & peut servir à diriger des travaux d'où dépend la subsistance des hommes.

Entr'autres objets intéressans qui composent ce volume, on trouve les signes qui annoncent les changemens de tems, fournis par les animaux. Ce sont à peu-près les mêmes que Virgile a si agréablement & si pittoresquement exprimés dans ses Géotgiques, particulièrement dans le premier livre. On en indique cependant ici quelques-uns qui lui paroissent avoir été inconnus, & qui par leur exacte vérification ont donné de la surprise aux philosophes même les plus occupés à prendre, comme a dit un observateur, *la nature sur le fait*. Telle est l'indication de la pluie, par un signe que nous apprend l'anecdote suivante. "Newton se promenant à la campagne, un livre à la main, passa devant un pâtre, à qui il entendit dire: *ce Monsieur ne sera pas longtems à la promenade, ou son livre sera mouillé*. En effet, Newton ne tarda pas à voir tomber la pluie. Il repasse & demande au pâtre: à quoi as-tu

15. Février 1788.

235

jugé qu'il alloit pleuvoir ? C'est que mes vaches mettoient leur museau dans les haies. »



Vues politiques & patriotiques sur l'administration des finances de la France, contenant un plan raisonné d'administrations ou assemblées provinciales, &c. Dédiées à Monsieur, frere du Roi; par feu le comte de Lubersac, ancien premier sous-lieutenant des chevaux-légers de la garde du Roi, maréchal des camps & de ses armées, & l'abbé de Lubersac, freres, ancien vicaire-général de Narbonne, abbé de Noirlac, prieur de Brive, avec cette épigraphe : pro Deo, pro Rege, pro Patria (cri de l'ancienne Chevalerie françoise). A Paris, de l'imprimerie de Monsieur. 1787. 1 vol. in-4^o. de plus de 300 pages prix 10 liv. 10 s. br. avec le portrait de Monsieur.

OUvrage rempli de vues patriotiques, où il entre quelquefois des idées de système; mais toujours du zele & des intentions pures. Il y a un langage de persuasion & de sentiment qui attache; nous en citerons cet exemple. " Nobles citoïens, peres du
„ peuple, soutenez courageusement les droits
„ sacrés de l'Autel & ceux du Trône qui sont
„ les vôtres. Méritez d'être distingués de vos
„ concitoïens, en travaillant pour le bon-
„ heur commun de la nation; attaquez avec

29 force & avec courage les erreurs & les pré-
 29 jugés destructeurs qui se sont introduits
 29 dans l'administration morale & politique
 29 du gouvernement monarchique ; faites con-
 29 noître à votre bienfaisant Monarque, en
 29 qui la probité est innée, le désordre fu-
 29 neste qui peut en résulter pour la Cou-
 29 ronne & ses sujets. Indiquez-lui, sans crain-
 29 te de l'offenser, la source de tant de maux,
 29 afin qu'aidé de vos conseils, il y apporte
 29 un prompt remède ; enfin, montrez par
 29 vos sentimens de zèle, par vos services,
 29 vos vertus patriotiques, & vos lumières,
 29 que vous êtes nobles, dignes du nom qui
 29 vous est transmis, & sujets fideles. „



*Prospectus d'un Levier-moteur, applicable à
 plusieurs objets d'une utilité reconnue. A
 Strasbourg. 1787.*

Nous avons déjà annoncé cette machine
 intéressante, propre non-seulement à fa-
 ciliter le halage des rivières, mais encore à plu-
 sieurs autres opérations mécaniques. L'inven-
 teur (a) fait voir dans ce *Prospectus* que
 c'est vainement qu'on espéreroit d'en attein-
 dre les avantages par les procédés ordinaires.
 Il joint à l'autorité de l'expérience, celle de

(a) L'abbé de Mandres d'une ancienne fa-
 mille de Lorraine, né en Franche-Comté, de-
 puis 1756, curé de Donneley, évêché de Metz.

plusieurs judicieux observateurs. Il est difficile de lire ce mémoire sans acquiescer aux raisonnemens de l'auteur, & sans applaudir à une découverte, qui, ne fût-elle qu'ingénieuse, mériteroit encore les éloges des sages, convaincus que c'est servir l'utilité publique que d'encourager les hommes occupés à la procurer.



Suite du Mémoire sur la différente réfrangibilité des raïons.

Les réfractions totales aux surfaces réfringentes, ne peuvent être égales qu'autant que le champ des raïons émergens est circulaire sur la bande de papier: cela est manifeste. Voïons donc dans quel ordre les couleurs du *speçtre* se développeroient, si le système newtonien étoit fondé.

Tant que le champ de ces raïons est bien circulaire, les prétendues images colorées du soleil coïncident parfaitement: celle qui résulte de leur réunion, devoit donc conserver une blancheur parfaite. Mais qu'on examine ce champ, on appercevra des croissans colorés tout autour, quoiqu'il n'ait rien perdu de sa rondeur. Phénomène diamétralement opposé aux principes de Newton.

Lorsque les prétendues images colorées du soleil coïncident, ai-je dit, le champ formé de leur réunion doit conserver sa blancheur: il ne peut donc paroître coloré qu'autant que ces images se dégagent l'une de l'autre; & alors il s'allonge nécessairement. Ainsi, à mesure qu'on éloigne du prisme le plan où les raïons sont projetés, on devoit voir les prétendues images colorées du soleil se dégager l'une de l'autre sous la forme de croissans. Tandis qu'elles coïncideroient encore, le seul croissant violet, à l'extrémité supérieure du champ, paroîtroit de la couleur des raïons qui concourent à le former; parce que ces

raisons, étant les plus réfrangibles, seroient les seuls encore séparés complètement. Tous les autres croissans devroient donc paroître sous des teintes étrangères, plusieurs especes de raïons s'y trouvant confondues; & ces teintes seroient d'autant plus foibles, plus indécises, plus sales, qu'elles s'éloigneroient moins de la dernière image; car alors elles résulteroient du mélange d'un plus grand nombre de raïons hétérogenes. Quant à l'extrémité inférieure du champ, elle devoit toujours paroître d'un gris sale ou d'une teinte indécise, jusqu'au moment où les deux dernières images cesseroient de coïncider: alors seulement le croissant rouge paroîtroit sous sa vraie couleur, ses raïons étant réputés les moins réfrangibles.

Voilà des conséquences nécessaires du système newtonien, mais que les faits sont bien loin de confirmer: car tandis que le champ conserve presque toute sa rondeur, à ses extrémités opposées paroissent à la fois des croissans de diverses couleurs, toutes également vives.

Lorsque le champ s'allonge, aucune de ces couleurs ne change, mais chacune perd son éclat. Ainsi jamais elles ne seroient plus pures que quand les raïons des images solaires, dont elles sont censées résulter, seroient encore tous confondus; & loin de gagner de la netteté, quand ils se séparent, elles perdroient toujours de leur brillant. On demandera sans doute avec surprise comment des conséquences aussi simples ont échappé à ce profond géometre: mais l'étonnement redouble lorsqu'on pousse l'examen jusqu'au bout.

Selon lui, le *spectre* est composé d'images circulaires égales en diametre, différentes en couleur, superposées, mais empiétant plus ou moins l'une sur l'autre. Or, si on examine le champ des raïons projetés sur le plan à quelques lignes du prisme, le haut paroît immédiatement circonscrit d'un croissant bleu adossé à un violet; le bas d'un croissant jaune adossé à un rouge. Mais puisque ce champ

n'a presque rien perdu de sa rondeur, le croissant jaune seroit superposé sur l'image rouge, de même que le croissant bleu seroit superposé sur l'image violette: comment donc le jaune n'est-il pas orangé, & comment le bleu n'est-il pas indigo? car dans tous ces points leurs raïons se confondent nécessairement. Quoi! ces raïons seroient encore tous confondus, & ils produiroient des teintes brillantes & pures, des teintes entièrement différentes de celles qui devroient résulter de leur mélange? L'inconséquence saute aux yeux.

Jusqu'ici le plan a été interposé fort près du prisme: éloignez le peu à peu; vous verrez les croissans violet, bleu, jaune & rouge s'étendre par degrés, puis du mélange des supérieurs résulter un croissant orangé. Phénomène doublement opposé aux principes de l'auteur: car, non-seulement le croissant indigo ne devroit pas provenir d'un mélange du bleu & du violet, comme l'orangé ne devroit pas provenir d'un mélange du jaune & du rouge, puisque les raïons indigos & orangés sont réputés primitifs; mais les raïons bleus ne devroient pas paroître avant les indigos, puisqu'ils sont réputés moins réfrangibles.

En éloignant un peu le plan, on voit les croissans bleu & jaune s'étendre, devenir contigus, & faire disparaître la blancheur de l'espace intermédiaire. Or, par quelle bizarre inconséquence ces croissans auroient-ils au milieu du champ des teintes pures, tandis que leurs raïons respectifs seroient encore confondus avec ceux de toutes les autres teintes du *speçtre*? car à ce point, le champ de lumière cesse à peine d'être circulaire.

En continuant d'éloigner le plan, les raïons des croissans bleu & jaune se mêlent, & de leur mélange résulte une teinte verte. Phénomène doublement opposé aux principes de l'auteur; car dès que cette teinte résulte du mélange de ces deux croissans, les raïons verts ne sont certainement pas primitifs. Mais

à les supposer tels, il est manifeste, d'après leur prétendu degré de réfrangibilité, qu'ils ne paroissent pas les derniers, & long-tems après les jaunes, les orangés & les rouges, réputés beaucoup moins réfrangibles.

Le *speétre* est-il formé? — à mesure qu'on éloigne le plan où sont projetés les rayons, on le voit s'étendre en longueur & en largeur; mais les teintes paroissent toujours de moins en moins brillantes & distinctes. Phénomene inconcevable dans le système de l'auteur: parce que les rayons hétérogènes devroient se séparer de plus en plus, à mesure qu'ils se prolongent. Ces couleurs ne seroient donc jamais moins pures, que lorsque ces rayons seroient le plus séparés.

Observons que les teintes des extrémités du *speétre* sont constamment purpurines; teintes que l'auteur attribue à des rayons hétérogènes irrégulièrement dispersés par quelques inégalités dans le verre ou le poli: comme si tous les prismes avoient précisément les mêmes défauts! comme si des causes accidentelles pouvoient produire des effets constants!

Ainsi la doctrine de l'auteur sur la formation du *speétre* ne s'accorde avec les phénomènes, ni à l'égard des couleurs sous lesquelles paroissent les prétendues images colorées du soleil, ni à l'égard du tems où elles se dégagent, ni à l'égard de l'ordre qu'elles observent. Cette doctrine est donc en tous points démentie par les faits.

Les preuves que nous venons de déduire contre le système de la différente réfrangibilité, sont décisives assurément: il en est toutefois de plus victorieuses.

On a vu que la longueur du *speétre* dépend de l'inclinaison des surfaces réfringentes aux rayons incidens. Lorsqu'il est *stationnaire*, & parfaitement développé, si on augmente peu-à-peu l'inclinaison de la première surface jusqu'à ce que les réfractions totales des rayons soient égales, il s'accourcira par degrés au point de paroître circulaire: cependant ses teintes, loin de se confondre, n'en feront

que plus vives. En continuant à augmenter l'inclinaison de la première surface, il s'accourcit toujours de plus en plus, sa longueur devient un peu moindre que la largeur, & ses teintes ont encore plus d'intensité. Phénomène impossible à concevoir dans les principes de l'auteur, & qui seul suffiroit pour renverser le système de la différente réfrangibilité: car comment imaginer que toutes les prétendues images colorées du soleil puissent être séparées dans un espace moins étendu que le diamètre d'une seule de ces images?

De tant de faits diamétralement opposés à ses principes, il résulte que le *spectre* n'est pas formé d'une infinité d'images solaires égales en diamètre & différentes en couleur, superposées de façon à empiéter plus ou moins les unes sur les autres; que la lumière du soleil n'est pas composée d'autant d'espèces différentes de rayons qu'il le prétend; que cette lumière ne se décompose pas en se réfractant aux surfaces du prisme, & que les rayons hétérogènes ne sont pas différemment réfrangibles. »

Tel est l'extrait de l'un des Mémoires qui ont concouru. Plusieurs grands géomètres à qui j'ai eu occasion de le faire voir, prétendent que les expériences qu'il contient contre le système de la différente réfrangibilité, sont sans réplique. Mais il faut bien que ces Messieurs se trompent, puisque l'académie de Lyon a décidé que toutes ces expériences ayant été soigneusement répétées, les résultats ont été constamment en faveur du célèbre physicien anglois.

Quant à moi, Monsieur, qui ne me soucie pas d'avoir rien à démêler avec les rai- leurs, & qui n'entends pas m'être réjoui en l'air du triomphe de Newton, sur la pa- role

role de cette illustre compagnie, permettez que je la somme ici très-humblement de me tirer au plutôt d'embaras.

Voici une lettre d'un autre physicien sur le même sujet, publiée dans le même ouvrage (n^o. 2. 1788), qui mérite de faire suite à ce que nous venons de lire.

Les expériences décrites dans cet extrait sont de nature à piquer la curiosité de tous ceux qui cultivent la physique. Comme elles sont extrêmement simples, j'ai profité du premier rayon de soleil pour les répéter, & j'ai reconnu qu'elles sont de la plus grande exactitude. Mais, en comparant leurs résultats au programme de l'académie de Lyon, qui ne seroit étonné de voir cette docte compagnie avancer, avec intrépidité, que les résultats de toutes les expériences des Mémoires envoyés au concours, ont été constamment en faveur du célèbre physicien anglois? Que penser d'une pareille assertion? Seroit-ce que Mrs. les Lyonnais n'ont ni les yeux, ni l'esprit faits comme nous autres Parisiens? Ou seroit-ce que les loix de la nature ne sont pas les mêmes à Lyon & à Paris? Voilà, Monsieur, une énigme dont je ne puis trouver la clef, & que j'ai grande envie de proposer, comme sujet d'un prix extraordinaire d'histoire naturelle, si quelque académie veut bien l'agréer.

Quoiqu'il en soit des dispositions physiques & morales des académiciens de Lyon, ils ont à justifier leur décision devant le public;
&

15. Février 1788.

243

Et je suis curieux de voir comment ils s'y prendront.

Permettez, Monsieur, qu'à propos de décisions académiques, je soumette quelques légères observations au jugement des bons esprits.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le régime des sociétés savantes, pour sentir que ne pouvant connoître de rien en corps, elles voient tout par les yeux de leurs commissaires. Or, il faudroit bien mal connoître les hommes pour ignorer que les petites passions se font jour jusques dans le sanctuaire des sciences. Mais, à part le com-
pérage & les considérations; qui ne sent
ce que l'on doit attendre de l'impéritie, des
préjugés & des illusions de l'amour-propre de
tant d'individus, souvent incapables de bien
voir, & plus souvent intéressés à ne pas voir
du tout (a)? Cependant de quelque maniere
qu'aient été affectés les commissaires, le corps
entier adopte leurs décisions. Ces décisions

Autres
confid. 15
Nov. 1787,
p. 401.

(a) Oh! sans doute. Toute leur célébrité, toutes leurs prétentions littéraires, dépendant de l'hypothèse à laquelle ils se sont voués, & dont leur gloire découle; il est naturel qu'ils y tiennent pour l'honneur & pour la vie. Et dans le fond ne vaut-il pas mieux que toute la génération actuelle, & particulièrement la jeunesse qui cherche à s'instruire, continue à être le jouet d'une marotte accréditée, que de voir déchoir le crédit des grands hommes qui pérorent dans les académies & qui goûtent l'innocent plaisir du *pupulo imposuimus*?

II. Part.

Q

circulent dans le monde savant , & prévient d'abord favorablement ou défavorablement sur les ouvrages qui en font l'objet (a). Lorsqu'elles ne sont pas fondées , elles nuisent donc à la propagation de la vérité , elles favorisent la propagation de l'erreur ; & c'est-là , il faut en convenir , un des principaux inconvéniens des académies qui se mêlent de faire des rapports & de décerner des prix. Mais enfin l'ouvrage maltraité se fait jour , il est apprécié par les connoisseurs ; & ces décisions hasardées , bizarres ou ridicules ne servent plus qu'à décrir le corps dont elles sont émanées.

Au demeurant , la discussion des preuves pour ou contre le Système de la différente réfrangibilité étoit trop profonde , pour trouver par-tout des juges compétens. La solution de ce point intéressant de dioptrique doit si fort influer sur la construction des instrumens d'optique , d'astronomie & de marine , qu'elle vaut bien la peine que Mrs. de l'Académie royale des sciences revoient le procès.
Je suis , &c. la Granges.

(a) Jugement également superficiel & partial , porté par quatre commissaires académiques sur les *Elémens des forces centrales* de Mr. de Forbin , & la théorie des ellipses newtoniennes , *Observ. phil.* n°. 57. noté dern. édit. de 1738.





UN anonyme qui sous le nom de *Solitaire des Pyrenées*, ennuie depuis long-tems le public par des verbiages pleins d'emphatiques riens & d'une bonne dose d'égoïsme, que les rédacteurs du *Journal de Paris* ont la complaisance mal-entendue d'insérer dans leurs feuilles, vient d'attaquer avec autant de suffisance, que de légèreté les *Etudes de la nature* de M^r. Bernardin de St. Pierre, ouvrage qui malgré ses défauts, jouit du suffrage du public & qui ne peut que plaire aux esprits vrais *. L'offensé n'a pas tardé de repousser cette attaque brusque, impolie & mal fondée, mais en peu de mots & d'une manière à laquelle tout le monde applaudira.

*1 & 15 Juin
1786, p. 163
& p. 241.

Paris, 22 Novembre 1787.

Un écrivain, Monsieur, qui se cache sous le nom de *Solitaire des Pyrenées*, jaloux, je pense, de l'accueil dont le public a honoré mes *Etudes de la nature*, en a inséré hier 21, dans un papier public, une critique pleine d'humeur.

Il y trouve, sur-tout, fort mauvais que j'aie accusé des académiciens de s'être trompés, lorsqu'ils ont conclu de l'agrandissement des degrés vers les pôles, que la terre y étoit aplatie; que j'attribue la cause des marées à la fonte des glaces polaires, &c. . . . Pour affoiblir mes résultats, il les présente sans preuves. Il se garde bien de parler de ma démonstration si simple & si évidente, où je fais voir que lorsque les degrés d'un arc de cercle s'allongent, l'arc de cercle s'allonge aussi & ne s'applatit pas. C'est ce que prouvent les pôles d'un œuf, ainsi que ceux du monde. Il

n'y dit pas que j'ai fait voir que les glaces de chaque pôle aiant cinq à six mille lieues de circonférence en hiver, & trois à quatre mille seulement en été, j'ai été fondé à conclure de leurs fontes alternatives tous les mouvemens des mers. Il n'y parle pas de la multitude de preuves géométriques, nautiques, géographiques, botaniques, & même académiques, dont j'ai appuyé ces importantes & nouvelles vérités. C'est à mes lecteurs à juger si elles sont bonnes *. Comme il est clair que l'anonyme n'a observé la nature que dans des livres à systèmes, qu'il n'oppose que des noms à des faits, & des autorités à des raisons; qu'il y suppose décidé ce que j'ai réfuté; qu'il me fait dire ce que je n'ai pas dit; que ce genre de critique est à la portée de tout homme superficiel, oisif & de mauvaise foi; que ma santé, mon tems & mon goût ne me permettent pas de réfuter des diatribes de cette espèce, quand même l'auteur auroit la loiauté de se nommer; je déclare donc qu'à l'avenir je ne répondrai à aucune critique de ce genre, sur-tout dans les papiers publics.

Cependant, si quelque ami de la vérité découvre des erreurs dans mon ouvrage, où il y en a sans doute plusieurs, & qu'il veuille me faire l'amitié de m'en instruire directement, j'en corrigerai dans mon livre, & le citerai avec éloge, parce que, comme lui, je ne cherche que la vérité, & que je n'honore que ceux qui l'aiment.

Je suis seul, Monsieur, exposé à la haine de tout homme à qui les erreurs que j'ai relevées sont profitables. Comme je ne tiens à aucun parti, je ne peux disposer d'aucun Journal. J'ai déjà éprouvé que je n'avois pas le crédit de faire rien publier dans celui dont il est ici question, même pour le service des malheureux. Je vous prie donc d'insérer dans vos feuilles si impartiales, ma réponse pour le présent, & ma protestation de silence pour l'avenir.

Au reste, en me plaignant de l'anonyme qui a attaqué mon ouvrage avec tant de fiel, je suis obligé de convenir qu'il a fait un éloge

* Voyez quelques observ. favorables à l'auteur, 1^{er} Fév. 1787, p. 169.

15. Février 1788.

247

excessif de mon style ; cependant , je ne fais comment cela se fait , je me sens encore plus humilié de ses louanges , que choqué de son mauvais ton.

Je suis , &c. de Saint-Pierre.

Un poëte philosophe a rendu plus de justice à M^r. de St. Pierre , que l'empirique *Solitaire* , qui dans sa *solitude* reçoit , comme au milieu d'une académie ou d'un cercle de beaux parleurs , toutes les commotions & convictions de mode. Mais par un autre excès ce poëte préconise même les défauts des *Etudes de la nature* , nous ne rapporterons que la partie raisonnable du compliment adressé à l'auteur :

Suivez dans vos routes fleuries
L'objet de vos plus doux travaux :
Vos esquisses sont des tableaux ,
Vos tableaux font nos galeries ;
Flore y sourit à ses attraits ,
A ses touchantes *harmonies* ,
Et pour vous n'a plus de secrets.

Quand la bienfaisante morale
Se reproduit en vos écrits ,
Elle en redouble ençor le prix ,
Au mortel agité ,
Par les flots d'un monde frivole ,
Vous présentez une boussole
Dont le pôle est l'éternité :

A votre école
On voit le bonheur qui s'envole ,
Le mal qui va s'évanouir ;
Et le malheureux s'y console ,
Et l'heureux apprend à jouir.





Nous croions servir utilement les lecteurs en leur communiquant un avis inséré depuis peu dans une feuille périodique.

« Il s'agit de l'espece de dépôt qui se forme quelquefois dans les vins mis en bouteilles ; spécifiquement plus pesant que le vin, il s'y précipite sous la forme de mica ; il est plus ou moins abondant, plus ou moins coloré en rouge ; il ne trouble pas la transparence de la liqueur ; pour peu qu'on l'y agite, il nage & brille comme l'aventurine ; ce dépôt, qui n'est autre chose que du tartre, produit nécessaire du vin, on le prend pour de la litharge. La litharge est une chaux de plomb fondue, & le plomb pris intérieurement est un poison.

Autrefois on ne se faisoit pas de scrupule de lithargirer les vins ; il y a même des ouvrages qui indiquent ce procédé meurtrier comme un moyen de les améliorer ; mais depuis, les loix l'ont pros crit & poursuivroient comme empoisonneurs publics ceux qui oseroient y recourir. Ce crime est donc aujourd'hui très-rare, cependant on croit voir la litharge partout dans le vin, le cidre, le poiré. Rien de plus facile que de reconnoître sa présence dans le vin.

Il faut établir d'abord qu'un vin lithargiré ne déposeroit pas sa litharge sous cette forme brillante & micacée qui appartient au tartre ; que la litharge reste constamment en dissolution dans le vin, & que si elle s'y précipitoit, ce seroit dans un état pulvérulent ; enfin le vin lithargiré n'acquiert jamais de limpidité quelque soin que l'on prenne pour l'éclaircir, par la raison que le sel qui résulte de sa combinaison avec l'acide du vin est un corps étranger qui tend à décomposer le vin

15. Février 1788.

249

& qui rompt l'harmonie & l'union de ses principes.

Maintenant il reste à proposer une expérience très-simple pour s'affurer si le dépôt qui se forme est du tartre ou appartient à la précipitation de la litharge ; il s'agit de le laver, de le faire sécher, & de l'exposer sur un charbon ardent ; si c'est du tartre, il se gonflera, noircira, brûlera avec flamme & donnera une odeur propre au tartre, odeur qui se rapproche un peu de celle du pain brûlé. La litharge, au contraire, soumise à la même expérience, ne se tuméfiera pas, ne donnera ni fumée ni flamme ; elle ne noircira pas : si le charbon est actilitéé par le soufre, on verra se former un petit bouton de métal qui sera le plomb ressuscité par le phlogistique du charbon. »



Depuis quelque tems les feuilles publiques parloient avec admiration d'un nouveau barometre, comme d'une découverte digne du siecle des lumieres. La gloire de cette invention vient d'être dissipée, comme celle de tant d'autres, par une lettre du P. Cotte à M^r. l'abbé de Fontenai conçue en ces termes.

Laon, 28 Août 1787.

« Vous avez rapporté, Monsieur, d'après un
» papier anglois & la *Gazette de santé*, un fait
» relatif à l'usage des sangsues, comme baro-
» metre. J'ai l'honneur de vous prévenir que
» ce fait a été publié dans les papiers publics
» en 1774, par un curé des environs de Tours,
» que Mrs. Valmont de Bomare & Bonnet ont
» répété les expériences de Mr. le curé des
» environs de Tours, & que le succès n'a pas

« répondu à l'annonce qu'il en avoit faite (a),
 « comme on peut le voir dans le *Journal de*
 « *Physique*, année 1774, t. 4, p. 369, & an-
 « née 1775, t. 5, p. 70. Les auteurs des gazet-
 « tes que vous citez, Monsieur, ont copié
 « mot pour mot l'annonce du curé des envi-
 « rons de Tours. L'équité exige que vous les
 « engagiez à consulter le *Journal de physique*
 « dans les endroits cités, afin de ne pas re-
 « nouvellir une erreur qui avoit déjà été dé-
 « truite. Je suis &c. COTTE, *prêtre de l'Oratoire*,
 « *correspondant de l'académie royale des scien-*
 « *ces, &c.* »

(a) Les grenouilles vertes peuvent servir également à former des barometres de ce genre; mais il est difficile d'en tirer de bons résultats satisfaisans, quoiqu'il soit vrai que les variations de l'air produisent dans ces animaux, comme dans tout ce qui végète & respire, des situations différentes.

Virg. I. . . . *Ubi tempestas & cœli mobilis humor*
 Georg. 417. *Mutavere vias, & Juppiter uvidus Austris*
Densat, erant quæ rara modò, & quæ densa,
relaxat:

Vertuntur species animorum, & pectora motus
Nunc alios, alios, dum nubila ventus agebat,
Concipiunt. Hinc ille avium concentus in agris,
Et lætæ pecudes, & ovantes gutture corvi.

Aux grenouilles & aux sangsues les Hongrois substituent un petit poisson nommé *Schik*, qui paroît particulièrement sensible aux vicissitudes de l'atmosphère. Ce poisson se conserve aisément en vie. Si on met sur l'eau dans laquelle il nage, une couche d'huile d'olive, il grossit considérablement. On mange beaucoup de ces *Schiks* en Hongrie, mais c'est un pauvre manger.



Extrait d'une lettre de Munster à l'auteur
du Journal.

JE me rappelle, Monsieur, ce que vous avez dit en différentes occasions du rapport de la luxure avec la cruauté, rapport qui passe pour un paradoxe dans l'esprit de ceux qui ne savent pas comment les passions en apparence les plus opposées viennent ensemble *. Je fus frappé en trouvant la dernière fois votre observation bien développée dans une traduction allemande de l'ouvrage anglois d'Adam Ferguson, Histoire des progrès & de la décadence de la république romaine. Dans le deuxième tome, le traducteur (Mr. Schiller, qui a travaillé autrefois pour le théâtre & qui exerce actuellement la médecine) s'exprime de la sorte.

“ Rien de plus remarquable que de voir croître la cruauté en raison directe de la mollesse. On diroit que des gens absorbés dans la bourbe de l'impureté & qui ne cessent d'encenser la déesse d'un amour condamnable, doivent avoir une aversion décidée de toute cruauté. On se convainc néanmoins du contraire à chaque pas qu'on fait dans l'histoire. Sylla passoit de sang froid des plaisirs criminels de la plus exorbitante volupté aux plus noires actions de la cruauté, & remplaçoit derechef celles-ci par ceux-là. Sempronia, cette courtisane infame, qui

* 1 Juill.
1786, p. 343.
— 15 Avril
1786, p. 616.
— Art.
TUROCZI
& LAVAL
Gilles,
dans le
Dict. hist.

29 ne comptoit pour rien le prix de la chaf-
 29 teté, & qui ne sembloit être faite que
 29 pour la volupté, ne participoit-elle pas à
 29 tous les projets sanguinaires de la conspi-
 29 ration de Catilina? Veirès qui par ses dé-
 29 bauches étoit devenu la fable du public,
 29 ne commettoit-il pas les horreurs les plus
 29 atroces? Dans des tems plus reculés tous
 29 les auteurs des émeutes & des révolutions
 29 civiles se sont distingués autant par leur
 29 luxe & leur mollesse, que par leur du-
 29 reté envers leurs ennemis. On ne pourroit
 29 être que surpris du rapport de deux passions
 29 si opposées en apparence, si on n'en ren-
 29 controit pas des exemples très-analogues,
 29 quoique moins saillants, & moins fréquens
 29 dans l'histoire des Grecs dégénérés, & si
 29 on n'avoit pas si souvent l'occasion d'ob-
 29 server que les esclaves de la luxure ne sont
 29 guere touchés du spectacle de la misere hu-
 29 maine. Pour être touché des maux d'au-
 29 trui, pour être accessible aux mouvemens
 29 de la compassion, il faut une certaine gran-
 29 deur & énergie d'ame dont ces hommes abar-
 29 tardis ne sont pas susceptibles. La mollesse
 29 va jusqu'à émousser totalement le senti-
 29 ment naturel de la pitié, & rétrécit en
 29 général à un tel point l'étendue de la sen-
 29 sibilité d'un individu, qu'il se replie enfin
 29 sur sa personne seule (a). Tout ce qui peut

(a) On peut rapporter à ceci un passage de
 Rousseau dans son *Emile*, à qui l'expérience
 avoit

arriver aux autres, ne l'affecte pas. Il est
 vrai qu'il n'est pas de l'intérêt de l'homme
 voluptueux, de s'appliquer à causer des
 désagrémens aux autres; mais aussi-tôt que
 sa sûreté & ses prétentions paroissent l'exi-
 ger, il devient cruel. La mollesse n'exclut
 pas non plus les autres passions, par exem-
 ple, la vengeance, ni même la misanthro-
 pie. Et qu'y-a-t-il d'étonnant si un hom-
 me abruti par une longue & dégoûtante
 jouissance des plaisirs illicites perd enfin tout
 sentiment d'humanité? — Je vous ai
 fait observer que c'est un ancien partisan &
 promoteur de l'histrionisme qui parle de la
 sorte (car ce passage est du traducteur), &
 qui développe avec une estimable candeur les
 fruits de la passion que le théâtre inspire
 spécialement, comme son objet propre &
 direct.



Extrait d'une lettre de Mandres-aux-quatre-
 Tours en Lorraine, le 5 Janvier 1788.

JE viens, Monsieur, de lire l'épithaphe
 d'un imprimeur & libraire anglois, com-
 posée par lui-même. Elle m'a paru d'une
 originalité plaisante, & pourra amuser un

avoit aussi appris quelque chose en cette ma-
 tiere: la félicité des sens est passagere; l'état
 habituel du cœur en souffre toujours.

instant vos lecteurs. Je vous la joins ici traduite en françois.

Ci git comme un vieux livre, à reliure usée,
Dont le titre effacé ne paroît plus aux yeux;
De l'imprimeur Franklin le corps pâle & affreux,
Que déchirent les vers sous la terre enraffée.
Mais le livre oublié, pourtant ne périra:
L'auteur à le revoir, & corriger s'apprête
Dans une édition nouvelle, & plus parfaite;
Et revu, corrigé, le livre paroîtra.

☞ L'idée d'exprimer la croiance de la résurrection en langage technique de l'auteur, me rappelle ce grammairien qui composant un jour un traité de morale chrétienne lui donna pour titre :

GRAMMATICA christiana,
Quæ piè docet DECLINARE malum,
Et CONJUGARE bonum,
IN PRÆSENTI quidem IMPERFECTUM,
IN FUTURO autem PERFECTUM
Et PLUSQUAM PERFECTUM,
Cum FUTURO INFINITO,
PARTICIPIO salutis
Et GERUNDIO semper gaudendi.



Feuilletant, il y a peu de jours, quelques *adversaria* d'ancienne date, j'y ai trouvé deux odes, ouvrage de tendres nourrissons des Muses, dont le souvenir m'est cher. Comme nous sommes précisément à cette époque de l'année dont ces jeunes poètes se sont occupés, il m'est venu en pensée de faire hommage de ces bagatelles aux amateurs de la poésie latine. À la vérité, elles ont paru

ru imprimées, il y a près de 30 ans, mais sans être mises dans la circulation bibliographique. Je ne fais si jamais on a cru qu'on pût mettre en ode le carnaval & le carême, & peut-être faut-il le fait pour en persuader la possibilité. J'en abandonne le jugement aux gens de l'art.

Bacchanalia.

Sic innocentes Christiadùm plagas
 Coinquinato numine polluit
 Iacchus, incautasque gentes
 Imperio premit ebrioso!
 Sic foeda patris (credite posteris)
 Usu Lyæi festa nefario
 Coluntur, infamesque mores
 Continuis renovantur annis!
 Ecquid supremum monstra Erebi juvat
 Mentita numen, non sibi debitis
 Excussa templis, in paternas
 Marte pio repulisse noctes?
 Quid auspicato profuit impetu
 Contagiosas hæresis impiæ
 Fregisse vires, si subactis
 Thura damus scelerata monstros?
 Vides ut effrons longa ululatus
 Stultis juventus compita personat,
 Lunæque turpes imminente
 Se petulans agit in choreas?
 Sic fabulosæ per Rhodopes juga
 Et deviarum culmina rupium
 Prærupta currebant anhelæ
 Bassarides, rapiente Baccho.
 Vides, scelestos velat ut horrido
 Caterva vultus lurida tegmine,
 Et ora dedignans supremo
 Artifici fabricata condit?
 Fœcunda culpæ tempora! Candidus
 Quot criminosis heu! maculis pudor
 Fœdatur, antiquis repulsa
 Sobrietas jacet exul oris.
 Undè insolentem continuit Dei

Timore mentem plebs vitiosior?
 Quæ non sacratæ jura legis
 Sacrilego temeravit ausu?
 Exuberantis diluvium meri
 Ædes inundat, fluminibus natat
 Fusi pavementum Lyæi,
 Mensque cado tumulata languet.
 Quin ire pleno flagitium die
 Tentat, superbam nititur insolens
 Efferre cervicem, palamque
 Per medias equitare iniquo
 Urbes triumpho: namque reconditam
 Infecta pestem pectora liberas
 Ponunt in auras, omne cœco.
 In scelus exstimulante multo.
 Crudeliores scilicet impotens
 Attollit ausus ira, flagrantibus
 Libido flammis prodit, atrum
 Invidia evomit ore virus;
 Promittique inanes vana superbia
 Fastus; & inter dedecores jocos
 Acram repentino laceffit
 Ebria turba furore pugnam.
 Frustrâ potentis viribus eloqui,
 Christi Prophetæ, festa nefaria
 Damnatis; usque insana Bacchi
 Vis rapuit rapietque gentes;
 Colet scelestis semper honoribus
 Cohors furentem sordida Liberum,
 Illicque festo criminosos
 Instituet redeunte lusus.



Quadragesima.

Quis turbulenti liberioribus
 Bacchi remotis denique poculis,
 Mensæque depulsis opimæ
 Deliciis nimioque lusu,
 Vos ô! beati restituit dies,
 Dies salutis, tempora sobriæ
 Amata virtuti, gravi que
 Immodicæ dormitura fræne

Infanientes lætitæ jocos?
 Obliviosi naufraga flumine
 Turgente multi sublevatis
 Corda; vaporiferoque mentes
 Altè sepultas turbine veritatis
 Ad sanioris lumina consilii;
 Periculofas blandientis
 Pellitis illecebras voluptæ.
 Frustrâ dolosis illita mellibus,
 Jàm fracta victi tela Cupidinis
 Jacent; & indignans retuso
 Horrificum fremit ore crimæ.
 Jàm dissoluti culta furentibus
 Olim Lyæi Thiadibus sacra
 Fugère, nec multis profunda
 Ingluvies faturatur escis.
 Bibaciorum jurgia gutturum
 Cessère, non jàm cerno gravantibus
 Cibis fatigatas falerni
 Purpureis fluitare rivis
 Mensas; sed altos sobria mens petit
 Poli recessus, atque humilis lutum
 Despectat orbis; frontibusque
 Impositi cineres superbos
 Docent tyrannos, è sterili omnia
 Deo jubenti, corpora pulvere
 Egressa quondam, pulverisque
 In sterilis reditura cunas.



Le Jardinier, les Chenilles & le Papillon.

UN Jardinier, un beau matin,
 Exterminoit dans son jardin
 Tout ce peuple hideux qu'on appelle Chenille.
 Près de lui voltigeoit sur la rose & le thym
 Un Papillon issu de la même famille,
 Qui lui même est Chenille, & déjà dans son
 sein
 Portoit de son engeance un innombrable essain;

Mais ébloui par l'or & l'azur dont il brille,
Le Jardinier sur lui n'ose porter la main.

On pend le fripon en guenille,
On invite à souper le brigand en fatin.



La Chandelle est le mot de la dernière énigme.

*J'Employe à mon travail les saisons de l'année,
Et je suis moins oisive aux plus grandes chaleurs,
Je ne repose point dessus le lit de fleurs
Où le ciel me permet de passer la journée :*

*Quand l'aurore en pleurant sa course a terminée,
Je sors pour m'enrichir du butin de ses pleurs,
Je fais publiquement le métier des voleurs,
Et pas un juge encor ne m'en a condamnée.*





NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 31 Décembre).
 La Porte n'a rien publié, ni de la déroute de son armée en Albanie, par le fameux Mahmud-bacha, ni de la tentative des Impériaux contre Belgrade : mais malgré son silence, il y a ici des personnes, qui sont instruites, même en détail, des dépêches qu'elle a reçues ces jours derniers, tant de Belgrade, que de l'Albanie. Par les premières il est dit, que c'est par une espece de miracle, que Belgrade n'a pas passé au pouvoir des aggresseurs; car, quelle qu'eût pu être la vigilance de la garnison, elle n'avoit pas eu le moindre soupçon des intentions de l'ennemi, & vivant dans la plus parfaite sécurité, elle auroit pu être vaincue avant que d'avoir le tems de se reconnoître. Le gouverneur de Belgrade a envoyé à la Porte, copie de la lettre que le général Mitrowsky lui avoit écrite le 3 Décembre, pour dissiper les soupçons, qu'il pouvoit avoir conçus de l'événement connu: mais le ministère ottoman fait un grand mystere de cette lettre, dont on ignore le contenu. Sa Hautesse vient de donner les ordres les plus rigoureux pour l'augmentation de la garni-

II. Part.

R son,

fon , & pour la sûreté de Belgrade , puisqu'elle y attache la conservation des 3 provinces de Bosnie, de Servie & de Bulgarie : le bacha qui y commande , doit en répondre sur sa tête. Les avis de l'Albanie sont des plus désagréables & l'inquiétude est d'autant plus grande , qu'on prétend que Mahmud-bacha a des officiers russes , pour diriger ses opérations. On rapporte le trait suivant du fameux bacha de Scutari. Dans le dernier combat qu'il livra à ses agresseurs & dont il sortit vainqueur , ainsi que nous l'avons rapporté , Sélim-bacha de Bosnie , fut fait prisonnier. Mahmud fit prendre le plus grand soin de ce bacha , & huit jours après il exigea de lui un écrit par lequel il reconnoissoit qu'il avoit été son prisonnier & qu'il avoit pendant sa captivité , reçu le meilleur traitement. Lorsque le bacha Sélim eut fait cet écrit , Mahmud lui dit : *Je vais envoyer cette attestation à ton Sultan pour lui faire voir que je ne suis point un tyran. Un autre , à ma place , t'auroit ôté la vie , mais Mahmud ne fait point abuser de sa victoire. Tu es à présent libre & tu peux te retirer où tu jugeras à propos.* On prétend qu'avec de la douceur & une pleine amnistie on rameneroit sans peine ce bacha à son devoir.

La Porte , comme nous l'avons déjà dit , a été plus heureuse dans la réduction du Scheich de Montific. L'on n'avoit presque pas osé se flatter , que le bacha de Bagdad réussiroit dans la commission , qui lui avoit été donnée , de le faire rentrer dans le devoir

& de chasser ce prince arabe du gouvernement de Bassora, dont il s'étoit emparé: le bacha y trouvoit lui-même la plus grande difficulté. Cependant ses dispositions ont été si heureuses & exécutées si à propos, que non-seulement Bassora est rentrée sous l'obéissance de la Porte; mais que le Scheich-Twiney, après avoir été défait & dispersé avec tous les siens, a dû laisser entre les mains du vainqueur tous ses trésors, qu'on dit être considérables, & lui abandonner même ses anciennes possessions. C'est le chevalier Ainslie, ambassadeur britannique, qui a le premier reçu cette nouvelle: &, l'ayant d'abord fait communiquer par son interprète à la Porte; celui-ci a été revêtu, par reconnaissance, de la pelisse d'honneur. Voici les détails de cette affaire, tels que cet ambassadeur les a reçus d'un négociant anglois de Bassora.

« L'action a eu lieu, au mois d'Octobre dernier, près d'Agra, sur les bords de l'Euphrate. La déroute du Scheich, qui s'étoit emparé de Bassora, a été complète. Après un combat, qui a duré plusieurs heures, ses partisans ont été entièrement culbutés & dispersés: il a eu cependant le bonheur d'échapper lui-même au vainqueur, avec un petit nombre de compagnons, qui l'ont suivi. Quelques jours après le bacha est entré en triomphe à Bassora & y a repris le gouvernement, sans rencontrer aucun obstacle. Depuis cette époque la tranquillité y est parfaitement rétablie; & l'usurpation de Twiney paroît avoir fini pour toujours: elle n'a pas été de longue durée, puisqu'il avoit pris possession de Bassora le 6 Mai dernier. Cependant, contre la coutume des usurpateurs, son court regne

n'a été marqué par aucun acte de cruauté de rapacité, ni de tyrannie. Envers les Anglois il a tenu au contraire une conduite pleine d'égards & amicale: & en général l'on peut dire, qu'il eût mérité une meilleure fortune, soit qu'on le regarde comme homme ou comme prince, puisqu'en effet sa naissance est assez illustre, en l'estimant d'après les idées du pais. Avant de s'emparer de Bassora, il étoit déjà chef des Arabes de Montific, tribu nombreuse & puissante, à la tête de laquelle il a déployé un courage & un esprit entreprenant, dont ses ennemis même ne lui refusent point la réputation. Il appuioit d'ailleurs son usurpation sur des titres, soutenant, « que ses ancêtres avoient joui durant » longtems de la possession tranquille de Bassora, qui étoit alors un bachalick ou gouvernement séparé & indépendant de celui de Bagdad, avec la dignité de bacha à trois queues: que, quoique des circonstances postérieures eussent privé sa famille d'un honneur aussi distingué pendant plus d'un siècle, la fortune néanmoins l'avoit placé à présent à la tête de sa tribu; que dans ce poste il avoit rendu des services remarquables à Soliman, bacha de Bagdad, dont l'ingratitude & la négligence entière des devoirs du gouvernement l'avoient engagé enfin à en reprendre les rênes lui-même. » Telles étoient les raisons, alléguées par le Scheich-Twiney. Il ne s'agit pas d'en apprécier la solidité: l'on sait, qu'en fait de politique il suffit de pouvoir citer des titres, & qu'ensuite le succès décide de leur validité, sans qu'on doive toujours prendre la peine de les justifier. »

Les manieres dures & on peut dire féroces du Reis-Effendi déplaisoient infiniment, non-seulement aux Frانس, mais aux Turcs même, qui par cette raison le détestoient. Le capitain-bacha ayant reçu des plaintes depuis son retour, il entreprit de persuader le

grand-vifir, protecteur déclaré du Reis-Effendi, de le renvoyer; le caractère de cet homme pouvant nuire aux affaires générales. On assure, que c'est avec la plus grande répugnance que le grand-vifir s'y détermina; mais enfin il céda, & le Reis-Effendi a été remplacé par un homme, dont on dit beaucoup de bien. Comme le personnage qui vient d'être éloigné des affaires a été un des plus ardens promoteurs de la guerre, quelques personnes s'imaginent, que sa disgrâce pourroit être un acheminement à la paix: mais il est certain, que cette opinion est erronée, puisqu'on fait que le capitán-bacha est à cet égard dans les sentimens du grand-vifir, auteur principal de la rupture avec la Russie. Depuis que Hassan-Effendi a été chargé de la direction des livraisons à faire à l'armée, l'on a commencé les dispositions nécessaires pour la formation des magasins: & le gouvernement donne actuellement toute son attention à rendre ses troupes complètes pour le commencement du mois de Mars prochain. A cette fin tout est en mouvement, tant dans les provinces asiatiques que dans celles d'Europe: plusieurs corps sont déjà en marche; & d'autres vont les suivre; mais, par le manque de discipline, il s'en débande quantité de soldats, qui rendent les chemins peu sûrs par toute la Turquie: c'est ce qui a interrompu la communication entre plusieurs endroits & fait désertir même quelques villages. Les principaux officiers, entre autres Tschefar-bacha, déjà connu dans la carrière

militaire , ont reçu l'ordre d'aller se mettre à la tête des troupes : mais la Porte vient de faire dans ce genre une perte très-sensible par la mort de Yejen-Mehmed-bacha , qui dans la dernière guerre s'étoit fait la réputation d'un des généraux les plus habiles des armées ottomanes.

La garde du Grand-Seigneur , qui n'étoit autrefois formée que de 500 hommes , connus sous le nom de Solacks , vient d'être doublée , & sa solde qui étoit fort modique pour une garde-du-corps , a été augmentée de deux tiers. A son ancienne armure qui étoit un arc avec des flèches , on a substitué des fusils avec un grand sabre & deux pistolets qui se portent à la ceinture. L'habillement de ces gardes sera de damas bleu avec une ceinture d'argent. Le Sultan est , dit-on , d'intention de se rendre avec toute sa cour à Andrinople , aussitôt que le grand-visir aura quitté la capitale pour se rendre à l'armée. Ce n'est pas que Sa H. veuille sur ses vieux jours faire une première campagne , elle ne veut que se mettre en sûreté avec son ferrail & n'être point incommodée par la populace.

Le capitain-bacha a déjà été nommé par le Grand-Seigneur , grand-amiral sur la Mer noire & généralissime des troupes de terre qui appartiennent à cette Mer. La première expédition de ce général sera de débarquer dans la Crimée au printemps prochain , à la tête de 25,000 hommes de troupes choisies , & de tâcher de chasser les Russes de cette péninsule ; pour cet effet on a déjà posté 10

15. *Février* 1788.

265

vaisseaux de ligne à Varna pour empêcher les excursions des flottes ennemies. — Le vaisseau de guerre russe qui a été pris dans le canal, aiant été radoubé & complètement équipé ici, a reçu le nom de Sélim; on le croit destiné à servir de vaisseau-amiral. — Les matelots turcs ne suffisent point pour armer la flotte; &, sur 8454 gens de mer, tirés des isles de l'Archipel, on en compte un tiers de Grecs. — Le prince Maurocordato, hospodar de Valachie, est maintenant Seraskier, & a levé un corps de 12,000 hommes, armés à l'euro péenne, & exercés par des officiers étrangers. La Porte a la plus grande confiance en la fidélité & en l'habilité de cet hospodar.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 5 Janvier*). Pendant que toutes les forces de l'Empire se portent au Midi, on parle de quelques nuages qui s'élevent à l'Occident. Cependant la cour a entierement approuvé les arrangemens que celle de Prusse a pris relativement aux affaires de Dantzic, & elle a même, dit-on, fait signifier à la régence de cette ville qu'elle eût à prendre garde de donner sujet à de nouvelles difficultés.

On parle d'une ukase de l'Impératrice de Russie à tous les sujets russes qui habitent dans le voisinage des frontieres de la Turquie, par laquelle il leur est enjoint de se

retirer le plutôt possible avec tous leurs biens à 10 milles plus avant sur le territoire russe.

Le prétendu prophète Scheich - Manfur, connu par ses entreprises malheureuses contre le général-major Ratijew & le colonel Rehbinder, se trouve de nouveau à la tête d'un corps de 20 mille hommes. Cette horde, composée de peuples vagabonds du Cuban & de la Crimée, est, dit-on, à la solde de la Porte, comme des troupes régulières, & doit dépendre du nouveau Kan des Tartares. La réunion de la petite armée du prophète a eu lieu à Berfini, & elle s'est déjà avancée sur Taman jusqu'aux environs de la ville de Kepti.

On n'a point encore des informations certaines sur la destination des vaisseaux qu'on arme à Cronstadt & à Réval. On a d'autant moins lieu de croire que cette escadre soit destinée à passer dans la Méditerranée, qu'on répare & arme en même tems dans ces ports plusieurs galères, qui ne pourroient pas faire ce trajet, & que d'ailleurs, la cour ne pouvant se dissimuler que, dans ce moment, l'entrée d'une flotte russe dans la Méditerranée peut éprouver des difficultés, elle ne s'exposera pas à courir les risques de l'y envoyer, sans être bien sûre, qu'aucune Puissance ne s'y opposera à son passage.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 12 Janvier). Dans la situation difficile & embarrassante, où la république

publique se trouve par la guerre entre la Russie & la Porte, le système du gouvernement paroît être jusqu'à présent de ne point prendre de parti décisif: & , quoiqu'il ne soit guere douteux, que la cour penche en faveur de celle de Pétersbourg, elle évite de s'expliquer positivement contre les intérêts de la Porte. L'on rapporte à ce sujet, que le comte Potocki, palatin de Russie & commandant en chef des troupes polonoises sur les frontieres, a itérativement demandé des instructions au conseil-permanent, & qu'il a réitéré cette demande en dernier lieu, pour le cas où les troupes ottomanes voudroient entrer sur le territoire de la république, sous le prétexte qu'on y a admis préalablement celles de Russie: & l'on ajoute, qu'il lui a été simplement répondu en général, " que dans ce cas & " tous autres il devoit agir selon les occurrences & pour le plus grand bien de la patrie, de façon qu'il pût en répondre un jour " aux Etats assemblés. „

On apprend de Kaminiék, qu'une partie de l'armée aux ordres du feld-maréchal comte Romanzow en Ukraine, est sortie de ses quartiers d'hiver pour aller se joindre aux Autrichiens en Pokucie. — Le prince Potemkin se trouve encore à Elisabethbourg, en compagnie du grand-général comte Branicki, & il n'y a pas d'apparence qu'il parte de sitôt pour Pétersbourg, comme quelques feuilles publiques l'ont annoncé.

E S P A G N E.

MADRID (*le 10 Janvier*). Don Emmanuël de Las-Heras, conseiller de Sa M., & son chargé-d'affaires près de la régence d'Alger, étant arrivé à Aranjuez, où se trouve la cour, avec des présens que le Dey envoie à Sa Majesté, le Roi a voulu qu'ils fussent exposés dans les jardins à la vue de toute la cour. Ces présens consistent en trois fusils & un sabre à la turque d'un très-grand prix, trois superbes cavalles d'une très-belle race, trois chevaux richement enharnachés, un lion, une lionne, un tigre, une tigresse, deux moutons extraordinaires, un bœuf d'une figure singulière, trois chèvres sauvages, & une autruche. Le Roi a été très-satisfait, tant de ces marques d'amitié de la part du Dey, que de la confiance distinguée qu'il a eue en son chargé-d'affaires, en lui remettant ces présens sans se faire accompagner de personne. Tous les obstacles qui arrêtoient la conclusion de la paix, sont levés.

Le Roi aiant nommé le marquis del Campo à l'ambassade près de la cour de Londres, Sa Maj. a conféré la charge de secrétaire-d'état & de la Junte-suprême-d'état, dont il étoit revêtu, à Don Eugenio de Llaguno Amirola, qui, en qualité d'officier plus ancien de ce département, exerçoit déjà les fonctions de la secrétairerie pendant l'absence du marquis del Campo. La secrétairerie de l'Ordre de Charles III dont ce ministre étoit également pour-

vu,

vu, passe à Don Miguel Otamendi, qui l'avoit jusqu'ici remplie par *interim*.

Le 21 du mois dernier le chargé-d'affaires de Sa Majesté Prussienne avoit notifié, par ordre du Roi son maître, au ministre d'état, que la cour de Berlin étoit sur le point de conclure une alliance offensive & défensive avec L. H. P. les Seigneurs Etats-généraux des Provinces-unies. Il y a des gens qui prétendent qu'il existe entre notre cour, la Prusse & l'Angleterre des liaisons dont on ne tardera pas à voir l'effet.

On voit ici circuler des copies d'une lettre écrite au Roi par l'évêque d'Orense; rien n'égale l'énergie des expressions que la charité de ce bon pasteur lui suggere en faveur de son troupeau accablé de maladies & de misère. Il n'y a que la religion, l'esprit sacerdotal, la vraie charité enfin, si différente de l'hypocrite bienfaisance du siècle, qui inspire un langage si touchant, si simple & si vrai. Voici quelques fragmens de cette lettre.

« Sire, depuis plusieurs années je renferme dans mon cœur le chagrin que me cause la maladie, ou plutôt l'espece d'épidémie qui accable les vassaux de Votre Majesté, mes paroissiens; leur souffrance est si désespérante, le mal tellement insupportable, que, si ma douleur laisse quelque intervalle à ma raison, ce n'est que pour me faire mieux appercevoir leur esclavage, l'affreuse misère qui redouble leurs maux, & pour me convaincre qu'ils ne donnent des signes de vie que par leurs larmes. »

« L'amour du prochain & mes obligations de pasteur, me forcent à rompre le silence, pour supplier V. M. de m'honorer de son attention. Il est de la gloire des Souverains de

prêter l'oreille aux représentations des ministres du Seigneur, comme il est de leur équité de soulager les malheureux, & de satisfaire ainsi les mouvemens de leur cœur paternel. Il n'est pas possible, Sire, que la clémence de V. M. soit instruite des tourmens de ses peuples; moins encore que vos grands & zélés ministres en aient connoissance, aucun d'eux n'auroit pu le sçavoir sans faire ordonner le plus prompt remède. »

« Ces vassaux foulés succombent déjà sous le poids de leur charge; ils se voient à la veille de perdre à la fois ce qui leur reste de leurs chétives possessions, & de leurs jours malheureux comptés par autant d'infortunes & de souffrances. Je suis témoin de cette désolation. Je vois que leurs immeubles sont consumés en tout ou en plus grande partie pour paier les contributions du jour; il ne leur reste pas même du sang pour satisfaire à celle du lendemain; mes greniers, dont je leur ai laissé la libre disposition jusqu'au dernier grain pour les soulager, n'ont pu suffire à des besoins aussi urgens & aussi multipliés. La forme employée dans la perception des impôts, loin de diminuer le volume de ces besoins, les augmente. Les receveurs & autres commis subalternes sont dans l'usage de bâtir les fondemens de leur fortune sur leur exactitude dénuée de toute espece de pitié & de considérations, & sur leur prétendu devoir dont ils portent le scrupule apparent, jusqu'à l'extrême rigueur dans l'exécution des ordres de V. M. Tout cela vient, Sire, de ce qu'à la cour les plus grands éloges sont réservés pour celui qui réussit à rassembler de plus fortes sommes, & à en remplir les coffres du trésor royal. C'est aussi par ce motif que chaque particulier du nombre des gens de cette classe travaille à se faire valoir lui & ses services. C'est ainsi qu'en parlant & agissant comme les circonstances l'exigent, & non comme ils pensent, ils parviennent à des emplois importans, & qu'ils perpétuent à leur unique avantage l'acquisition & la possession tranquille de leurs intérêts

15. Février 1788.

271

térêts personnels. Avec quel courage pourra travailler le laboureur, sachant que la sueur le fatigue sans lui procurer le moindre avantage ? Quel sentiment d'amour pour V. M. pourra naître & tenir place dans le cœur d'un vassal qui éprouve chaque jour qu'on l'exile de son habitation, qu'on vend à sa porte le misérable fruit de ses travaux pénibles & continuels pour paier des tributs ? Comment pourra-t-il exister pour vivre constamment dans la fatigue, & pour souffrir en mourant à chaque instant ? »

« Votre Majesté, la famille royale, les grands de la cour, les membres des sèveres tribunaux, la valeur de vos soldats, Sire, la force de vos armées, la multitude des habitans de vos Etats, tous tiennent leur véritable consistence du pauvre cultivateur. Pourquoi votre cœur, Sire, & votre pitié sont-ils sans cesse prêts à le foulager, tandis qu'il est accablé par la rigueur ? N'est ce pas assez pour le malheureux, que sa disgrâce ? Faut-il encore que le mépris en vienne augmenter l'horreur ? Aussi j'espere avec la plus grande confiance que Votre Majesté touchée de compassion, voudra bien ajouter foi aux expressions de mes remontrances respectueuses, ainsi qu'aux sentimens d'amour, dont je suis humblement pénétré pour vous, Sire, & que vous daignerez ordonner les mesures les plus convenables pour le remede necessaire aux maux dont vos sujets sont accablés. »

DE LA HAVANE (le 14 Novembre, 1787).

L'on travaille depuis la dernière guerre avec une activité étonnante, dans les chantiers de notre port, à la construction de vaisseaux de guerre, pour profiter, avec le plus grand avantage possible, des excellens matériaux, dont l'isle de Cuba abonde pour la marine. Ce matin l'on a encore lancé à l'eau, avec tout le succès desirable, un vaisseau de 112 canons,

qui a été nommé le Réal-Carlos ou le Santiago, construit en 9 mois & 10 jours de tems, sans qu'un si court intervalle, dans lequel on voit rarement construire un vaisseau du premier rang, ait empêché, qu'on n'y ait mis toute la magnificence & l'élégance, digne de l'auguste nom, qu'il a plû au Roi de lui donner, & sans qu'on ait cessé pour cette raison la construction d'un autre vaisseau de 64 & d'une frégate de 36 canons, qui sont aussi en état de mettre en mer. Il a été donné ordre de remplacer ces trois navires par trois autres, auxquels l'on travaillera sans intermission durant le cours de l'année prochaine, & dont l'un, nommé le St. Hermenegilde, fera aussi de 112 canons.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 16 Janvier*). Il y avoit autrefois, en Suede, cinq grandes charges de la couronne, le ryksdroitz ou grand juge, le rykelmarsk ou Connétable, le grand-amiral, le grand-trésorier & le grand-chancelier. Le Roi vient de faire revivre la charge de grand-juge en faveur du comte de Wachtmeister, sénateur & chancelier de justice. C'est, après le Souverain & les princes de la famille royale, la premiere personne de l'Etat, qui gouverne le royaume en cas de minorité, préside en tout tems le sénat, & est à la tête de tous les tribunaux de justice de la Suede.

On parle d'un traité d'amitié entre notre cour & celle de Danemarck. Il paroît qu'on

15. Février 1788.

273

à l'œil sur nos frontières du côté de l'Orient
& sur l'escadre qu'on arme à Cronstadt.

I T A L I E.

FLORENCE (*le 11 Janvier*). Avant-hier matin, M^r. Ricci arriva ici comme exprès de Pise, où la cour se trouve actuellement, avec l'agréable nouvelle, que Madame la Grand'Duchesse étoit heureusement accouchée mardi, 8 de ce mois, à 11 heures & demie du soir, d'un prince, qui le lendemain a reçu sur les fonts de Baptême les noms de Rodolphe-Jean-Joseph - Renier. C'est le treizieme des enfans & le dixieme des fils, que Leurs A. R. ont actuellement en vie. Cet événement fut d'abord annoncé au public par une salve générale de l'artillerie.

Par ordre suprême, notre garnison va être augmentée. Pareille chose aura lieu dans les autres Etats de la Toscane. — Le bruit court que le Roi de Sardaigne se dispose à entrer avec 30 mille hommes dans le Milanois; mais jusqu'ici cette nouvelle paroît mériter peu de croïance.

NAPLES (*le 11 Janvier*). Le 14 Décembre au soir, il s'éleva tout-à-coup de la bouche supérieure du Vésuve, sous la forme d'un pin, une masse immense de fumée noire, à travers laquelle on voïoit des pierres enflammées s'élever à une hauteur prodigieuse, & s'unir quelquefois en gerbes de feu. Les mugissemens souterrains, un bruit éclatant, quelques secousses de tremblement de terre, ont

fort épouvanté les habitans des environs. Le 16 au soir, le volcan s'étant ouvert une bouche au pied de la montagne supérieure, vis-à-vis Somma, la lave s'est répandue avec abondance dans le vallon, où elle a déjà formé un lac de feu d'un mille & demi de circonférence. L'éruption qui s'étoit faite assez tranquillement jusqu'à la semaine dernière, a recommencé à être plus impétueuse que jamais; en ce moment, on remarque 2 cratères au volcan; plusieurs de nos naturalistes assurent que le sommet de la montagne s'est beaucoup affaîlé; ce qui fait croire que l'intérieur étant tout miné, elle pourroit enfin s'érouler, combier la fournaise, & mettre fin aux éruptions.

Nos forces de terre & de mer prennent de jour en jour une apparence plus respectable. Le régiment de Namur qui est arrivé ici de Messine, doit se rendre à Capoue, où il sera réuni au régiment de Bourgogne, qui servira à l'avenir de modele aux autres régimens. Au premier jour on lancera à la mer la nouvelle frégate qui vient d'être construite, & on va mettre sur le chantier à Castellamare, un nouveau vaisseau de guerre de 40 canons.

Deux galeres de Sa M. Sicilienne étant en croisiere à la vue de Mogador, sur la côte d'Afrique, poursuivirent & prirent un navire barbaresque de 20 canons, dont l'équipage étoit de 100 hommes, & qui n'étoit parti du port que dans la matinée du même jour. Cette prise fut envoyée ici, &, tandis que
ce

15. Février 1788.

275

ce navire étoit à l'ancre au môle, sous la garde de 300 soldats, un jeune seigneur qui se baignoit dans la mer fut saisi de la crampe, & disparut à la vue de plusieurs spectateurs, qui, restant immobiles ne firent aucune tentative pour le sauver. Un des corsaires prisonniers, aiant vu cet accident par un des sabords, se jetta aussi-tôt à la mer, nagea vers l'endroit où il avoit vu le jeune homme disparoître, &, lorsque celui-ci remonta sur l'eau, le Maure le prit dans ses bras, & le porta en nageant sur le rivage, où on le fit revenir à lui, & d'où on le transporta chez son pere, le marquis de Balucchi. Ce seigneur se rendit aussi tôt au palais, se présenta à Sa M., accompagné du général Acton, &, se jettant à ses pieds, lui demanda la liberté du brave Maure. —
„ Votre demande est juste, lui dit le Roi,
„ le Maure est à vous, & vous pouvez en dis-
„ poser comme bon vous semblera ; les autres
„ Maures sont à moi, &, selon les loix de la
„ guerre, ils devoient rester dans un esclavage
„ perpétuel ; mais, dès ce moment, ils sont li-
„ bres „ Le lendemain, il y eut ordre de relâ-
cher le corsaire barbarefque, qui remit à la
voile pour Alger, aux acclamations d'un peu-
ple immense.

VENISE (le 15 Janvier) Il est décidé aujourd'hui que notre république ne prendra aucune part à la guerre contre les Turcs ; ce qu'elle vient de notifier aux Puissances belligérantes respectives, en leur offrant tous ses ports, comme des lieux de relâche où leurs

vaisseaux trouveront sans distinction tous les secours usités en tems de paix. Le bruit qui a couru ces jours derniers, que le vaisseau la Concorde, sous les ordres du chevalier Emo, avoit fait naufrage sur les côtes de la Dalmatie, ne s'est point confirmé: on fait au contraire que ce commandant, voyant que ledit vaisseau avoit eu plusieurs voies d'eau considérables, auxquelles on ne pouvoit remédier, avoit ordonné au capitaine de l'échouer sur un banc de sable, pour donner la facilité aux ouvriers d'y faire les réparations nécessaires; ce qui aiant été heureusement exécuté, le vaisseau s'est dégagé à pleines voiles pour aller reprendre sa première station.

On a appris en même tems que l'escadre turque composée de 4 vaisseaux de ligne, sous les ordres du bacha de Négrepont, après avoir été assaillie par une furieuse tempête durant son passage de la Mer adriatique dans celle de l'Archipel, avoit été contrainte de se réfugier dans la baie de Castelnovo en Dalmatie, où elle a jetté l'ancre dans un état très-délabré, à la vue de ce fort, après l'avoir salué de quelques coups de canon, auxquels le commandant avoit répondu sur le champ.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 27 Janvier). Le prince de Galles & le duc d'Yorck sont de retour de leur voiage à Plymouth, où ils ont été

15. Février 1788.

277

faire une visite au prince Guillaume-Henri. Pendant leur séjour dans ce port, le prince de Galles a fait à l'amiral Graves l'honneur de dîner à bord du Carnatic; l'amiral retira ce jour-là, son pavillon. Le Carnatic est l'un des trois vaisseaux dont la compagnie des Indes fit présent au gouvernement dans la dernière guerre. Le prince Guillaume-Henri reste à Plymouth, où il attend des ordres pour amener son pavillon, & venir à Londres. On dit que ce prince sollicite vivement la pairie, & que, si elle lui est refusée, il en résultera une nouveauté; il se propose, assure-t-on, de se présenter pour occuper une place dans la chambre des communes.

Les travaux qu'on fait à Westminster, pour préparer les lieux où se fera le procès du sieur Hastings, avancent beaucoup; les charpentiers auront fini le 22; les tapissiers garniront alors les sièges, & tout sera prêt pour le jour fixé.

On regarde notre alliance avec la Prusse & la Hollande comme décidément conclue, & en conséquence on répand de toute part des bruits guerriers qui portent l'alarme dans le commerce. Une de nos gazettes contient aujourd'hui l'article suivant. " Une lettre de
" Paris, datée de jeudi dernier, & venant de
" très-bonne part, porte que la guerre entre
" l'Empereur & la Prusse est regardée par
" les gens les mieux informés comme indubitable. "

Vendredi dernier, en se rendant à la cour

de St. James, le général Johnston courut le risque d'être écrasé sous sa propre voiture par un événement qui paroît à peine probable. Cet officier, qui est très-corpulent, en descendant à la porte du palais, pesa si prodigieusement sur le marche pied de son carrosse, dont les roues opposées au côté où il descendit, portoient sur une partie du pavé plus élevée que l'autre, qu'il fit tourner le train, & verser la voiture. Le cocher fut jetté à bas de son siége, mais ne fut point blessé; le général auroit été enseveli lui-même sous sa voiture, si quelques officiers aux gardes qui se trouverent à portée, ne lui avoient pas prêté du secours.

A L L E M A G N E

VIENNE (le 25 Janvier). Le nombre prodigieux d'affaires qui occupent dans ce moment notre cabinet, ont engagé l'Empereur à changer le plan de son voyage, & Sa M. ne partira pour l'armée que vers la fin de Février, accompagnée de l'Archiduc François. Cependant les équipages de campagne du Monarque se sont déjà mis en route le 16. — Le décret du conseil aulique, émané touchant les Nonciatures, n'a jusqu'ici pas été signé de l'Empereur. Ce sont les conseillers protestans qui ont décidé à la pluralité en faveur des envoiés pontificaux.

Il est question de former une garde particuliere, pour accompagner l'Empereur partout durant la campagne: elle seroit composée de cavaliers & de grenadiers, gens

d'élite tirés de divers régimens, & recommandables tant par leur beauté extérieure & leur vigueur, que par leur habileté dans les exercices militaires & par une conduite sans blâme durant quelques années de service. Tout le corps fera, dit-on, composé de deux-cents hommes; & il aura la garde tant de la personne du Souverain, par-tout où il se rendra, que du quartier-général.

On s'exerce assidument à notre grande armée dans le maniment des armes & particulièrement dans le placement des chevaux-de-frise. Cependant l'on a encore besoin de 3 à 10 minutes, pour pouvoir les placer au front d'un corps de troupes. C'est assurément un très-bon moyen de défense contre l'attaque de la cavalerie; mais, comme l'assurent nos militaires expérimentés, ce n'est pas le plus certain, parce que de bons chevaux peuvent facilement être dressés à sauter par dessus, ainsi qu'on l'a vu dans la dernière guerre contre les Turcs, & que d'ailleurs ces machines peuvent être entièrement détruites à coups de canon. On fait par l'expérience qu'il est possible de les mettre tellement en pièces par un boulet de canon, que les morceaux en peuvent blesser tous ceux, qui sont employés à y faire le service. D'ailleurs, sans vouloir parler de l'embaras que ces chevaux-de-frise occasionnent quand le front avance, il est certain qu'on ne peut s'en servir, lorsqu'il est question de former un bataillon carré, avec

promptitude & souvent dans un instant. Tous ces inconvéniens ont été mûrement considérés par un savant tacticien, qui a été assez heureux dans ses recherches pour imaginer une machine par le moyen de laquelle l'infanterie pourroit trouver de grands avantages. On n'en peut pas encore donner la description, parce que la personne qui l'a imaginée, n'en veut faire le premier essai qu'en présence & sous les yeux du Monarque.

On ne parle pas ici de ce qui s'est passé en Croatie; mais des personnes qui ont reçu des informations directes de ce pais, ne doutent aucunement, qu'il n'y ait eu un engagement, dans lequel, ainsi que nous l'avons déjà rapporté, les Autrichiens ont été très-maltraités. — On a vu arriver ici un officier-général, chargé de chaînes. On lui attribue le mauvais succès de l'affaire de Belgrade. — Il y a eu une dislocation générale dans l'armée de Hongrie, qui a donné lieu à différentes conjectures, & à des bruits que jusqu'ici on ne peut regarder que comme hazardés.

Quelques lettres ont annoncé que les Turcs en garnison à Belgrade avoient égorgé tous les Grecs qui se trouvoient dans la place, leur évêque même y compris. Nous pouvons assurer que rien n'est plus faux que ce bruit que des nouvelles s'obtiennent à répéter. Un autre avis également faux, mais peut-être malicieux, est celui qu'on a publié de l'arrivée à Vienne d'un secretaire de l'hospodar

podar de Moldavie, pour solliciter de Sa M. I. du secours contre les cruautés horribles que les Turcs exerçoient dans ce pais là, & en particulier à Jassy. Il est vrai qu'un secrétaire de l'hospodar, qui étoit ci-devant au service de M^r. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France, est venu en cette capitale; mais il est constaté, que loin d'avoir été chargé d'une pareille commission de la part du prince, il étoit parti de Jassy contre son gré, & même sans prendre congé.

Nous avons eu la semaine dernière un ouragan des plus violens, accompagné d'une neige abondante. Le vent renversa d'une maison une grosse statue qui écrasa dans sa chute une femme; le plat-pais a beaucoup souffert. — La levée de recrues qui a lieu tous les ans dans ce tems-ci, est cette année trois fois plus forte que de coutume; on prend même des hommes au-dessous de la taille ordinaire. La nouvelle du jour la plus importante, est que depuis trois jours toutes les caisses qui émanent de l'administration, ont reçu ordre de ne plus paier. Au contraire tous les fonds publics, à l'exception de la banque, ont été autorisés à recevoir de nouveaux emprunts sur le pied de 4 pour cent d'intérêt annuel. Ceci est une nouvelle preuve que non-seulement une guerre avec la Turquie est certaine, mais encore que notre cour croit qu'elle sera de longue durée, & prend ses précautions en conséquence. On parle aussi, mais encore d'une manière confuse, des mouvemens des troupes prussiennes,

que les uns disent destinées à notre secours, & auxquelles d'autres prêtent des vues différentes.

Ces jours derniers 16 malfaiteurs condamnés à balayer les rues trouverent moyen de se dégager de leurs chaînes, de tuer leurs gardes & de prendre la fuite. On est parvenu à se ressaisir peu-à-peu du plus grand nombre, mais cinq des plus coupables ont échappé jusqu'à présent aux recherches. Cet accident qui remet ces scélérats dans le sein de la société où ils porteront de nouveau le vol & le meurtre, contribuera, dit-on, à donner plus d'extension à la peine de mort que Sa M., comme l'on fait, a déjà remise en vigueur en plus d'une occasion.

BERLIN (le 20 Janvier). Malgré le profond secret qui regne dans le cabinet, on est généralement persuadé, qu'il s'agit d'une exécution prochaine de grands projets. Nos alliances s'affermissent & se multiplient. On parle beaucoup d'une certaine déclaration faite par le ministre prussien à Ratisbonne.

Quelques papiers publics racontent du feu Roi l'anecdote suivante. " Frédéric aimoit
 „ beaucoup les enfans, & permettoit que les
 „ fils du Prince-roiial actuellement regnant,
 „ entraissent chez lui à toute heure. Un jour
 „ qu'il travailloit dans son cabinet, l'aîné
 „ de ces princes jouoit au volant autour de
 „ lui. Le volant tomba sur la table du Roi,
 „ qui le prit, le jeta à l'enfant & continua
 „ d'écrire. Le petit prince continue son jeu
 „ & le volant tombe encore sur la table; le

15. Février 1788.

283.

» Roi le rejette encore, regarde d'un air sé-
» vere le petit joueur, qui promet que cela
» n'arrivera plus. Enfin pour la troisieme
» fois, le volant vient tomber jusque sur
» le papier sur lequel Frédéric écrivoit. Alors
» le Roi prit le volant, & le mit dans sa
» poche. Le petit prince demande humble-
» ment pardon, & prie qu'on lui rende son
» volant. Le Roi le refuse; il redouble ses
» prieres, on ne les écoute point. Enfin las
» de prier, le petit prince s'avance fiere-
» ment vers le Roi, met ses deux poings
» sur ses côtés & dit d'un air menaçant
» *Je demande à Votre Majesté si elle veut*
» *me rendre mon volant, oui, ou non?* Le
» Roi se mit à rire, & tirant le volant de
» sa poche, il le lui rendit en disant: *Tu*
» *es un brave garçon, ils ne te reprendront*
» *pas la Silésie.* „ (a)

FRANCFORT (le 21 Janvier). Dans plu-
sieurs

(a) On ne peut s'empêcher de trouver cette anecdote charmante, d'admirer la tendre complaisance du grand oncle & la confiante liberté du petit neveu. Cependant en fait d'éducation morale &, si l'on veut, royale, Frédéric pourroit n'avoir pas eu raison d'applaudir à ce courage naissant. J'ai connu un jeune prince qui savoit prendre exactement ce ton quand bon lui sembloit. On l'en reprenoit, on l'en punissoit même; mais si foiblement qu'il n'étoit pas tenté de s'en faire un autre. La suite cependant a fait voir que ce ton, & l'esprit qui en étoit le principe & en même tems le produit, n'étoient pas ce que la sage politique doit préparer aux nations.

ieurs cours de l'Empire il se fait des négociations très-secretes, dont le but n'est point encore connu. Il paroît que la Prusse & l'Angleterre, qui resserrent de plus en plus les liens qui les unissent, se préparent de toutes parts des alliances utiles & nécessaires dans le cas que, d'un ou d'autre côté, la guerre vînt à éclater. La Prusse paroît toujours beaucoup tenir au système de la nouvelle confédération formée primitivement par le grand Frédéric, & que le Roi actuel paroît avoir fort à cœur de perfectionner, en se procurant de nouveaux alliés.

Entr'autres faussetés qu'on continue à lire dans les feuilles des *geistlichen Sachen* imprimées à Mayence, on apprend que *tandis que le Prince de Liege ordonne de faire maigre le mercredi de l'Avent, le Nonce de Cologne a permis à plusieurs personnes & nommément à un médecin, de faire gras sous les jours de l'année.* Jamais le Nonce n'a donné telle permission, & n'a pu la donner, puisqu'elle ne se trouve pas dans ses *facultés.*

P A Y S - B A S.

LA HAYE (*le 24 Janvier*). Les Etats de Hollande & de West-Frise ont résolu le 16 de ce mois, sur la proposition & d'après l'avis du conseil député de la province, de mander ici les cinq membres, qui ont composé la commission ci-devant établie par L. N. & Gr. Puissances à Woerden, ainsi que ceux qui ont formé le committé de l'assemblée même des Etats, chargé alors de la

15 Février 1788.

285

direction des principaux objet relatifs aux circonstances Le motif, sur lequel se fonde cette résolution pour requérir à la Haie ces anciens régens ou ministres, est de leur faire rendre compte de la gestion qu'ils ont eue, des opérations qu'ils ont ordonnées, des ordres qu'ils ont donnés, des dépenses qu'ils ont faites, particulièrement de celles qu'ils ont portées sur l'état de leurs débours comme fournies aux villes d'Utrecht & d'Amsterdam & aux corps des bourgeois-armés.

— Comme il y a des indices, que lors du pillage de la ville de Bois-le-Duc, commis par la garnison, qui y avoit été envoyée, le commandant & d'autres officiers n'ont pas fait tout ce que dictoit le maintien du bon ordre & de la discipline, qu'ils ont même plus ou moins connivé à cette scene horrible de vols, de viols, & de rapines, il vient d'être nommé une commission de 7 officiers-généraux, pour faire des recherches à ce sujet, & les déclarer innocens, si réellement ils ne sont pas coupables. Un caporal, un cavalier, & un soldat ont été punis de mort, pour avoir eu part à ces forfaits.

— Les Etats de Frise ont nommé le prince Louis de Waldeck commandant des troupes dans leur province. — Voici le mémoire, par lequel le baron de Thulemeier, envoie-extraordinaire de Sa M. Prussienne, a pris congé des Etats-généraux.

Hauts & Puissans Seigneurs,

Le Roi, en terminant la mission, qui m'a été confiée auprès de vos Hautes Puissances pendant une longue suite d'années, m'ordonne de

vous renouveler, Hauts & Puissans Seigneurs, les assurances de son amitié constante. Sa Majesté convaincue, que le maintien de la dignité statthoudérienne est le plus ferme appui de la constitution de la république, se plaira à manifester dans toutes les occasions l'intérêt, qui d'anime en faveur de l'auguste Maison d'Orange; intérêt cimenté par les sentimens, qui attachent ce Monarque à une sœur chérie & si digne de l'être.

Comblé des marques de la bienveillance de V. H. Puissances, je me les retracerai toute ma vie avec une reconnoissance respectueuse & me féliciterai d'avoir été chargé d'exprimer à l'illustre assemblée fédérative des Provinces unies la détermination du Roi à une époque, où l'intervention de Sa Majesté & la fermeté respectable de V. H. P. ont concouru au rétablissement de l'ancienne forme du gouvernement, autant qu'à celui du Chef éminent de la république dans la jouissance des prérogatives & dignités, que la constitution de l'Etat lui a attribuées!

La Haye le 16 Janvier 1788.

(Signé) de Thulemeyer.

L'esprit de parti ne cesse de ferner la discorde dans plusieurs villes de cette république: à Amsterdam on porte ouvertement le portrait de l'ex-bourguemaître patriotique Hoofd, à un ruban bleu & blanc. A Alkmaar, on se pare de cocardes noires, non-obstant la défense expresse des Etats de Hollande; on y voit même fort peu d'Orange. Et à Utrecht on affiche presque toutes les nuits des libelles & des pasquinades contre S. A. S. le Prince Statthouder-héréditaire, les ornant de fleurs de lis: on ose même en cette ville insulter en pleine rue ceux qui sont pour l'ancienne constitution.

Les

Les houlfards prussiens aiant été dans le cas de loger dans les belles maisons qui bordent le canal du Vecht entre Amsterdam & Utrecht, un patriote hollandois leur avoit appliqué ces mots de Virgile : *Impius hæc tam culta novalia miles habebit, Barbarus has segetes*. Les houlfards n'ont pas manqué d'apologiftes. On lit dans une feuille publique. " La vérité est que ses plaintes contre
 22 nos troupes sont exagérées. Ses bords ché-
 23 ris de son canal bourbeux, n'ont point
 24 été ravagés comme il le prétend; tout au
 25 plus, nos houlfards & nos cuirassiers, en
 26 logeant dans les maisons de campagne
 27 (*Buiten-Plaatz*) assez élégantes, mais
 28 rien moins que *superbes*, qui bordent ce
 29 canal, auront-ils foulé aux pieds avec leurs
 30 grosses bottes ces tapis de Turquie, sur
 31 lesquels les propriétaires n'osent marcher.
 32 Peut-être même auront-ils porté la pro-
 33 fanation jusqu'à se servir de ces apparte-
 34 mens de réserve, où les maîtres ne font
 35 jamais entrés, depuis qu'ils ont été meu-
 36 blés, & où les servantes seules osent pé-
 37 nétrer, nus pieds, pour les laver réguliè-
 38 rement tous les jours, quoiqu'on ne s'en
 39 soit jamais servi. Nos houlfards peuvent
 40 avoir très-peu respecté la détestable (a)

(a) Cette expression paroitra outrée; je la crois cependant exacte à bien des égards. Il est certain que cette propreté est aussi gênante qu'elle est inutile & inconféquente, faisant contraste avec une malpropreté dégoûtante dans
 tout

» propriété des Hollandois ; mais ce n'est pas
 » de quoi les traiter d'*impies* & de *barba-*
 » *res.* »

Le 9 de ce mois, la digue dans la juridiction de Wopbrugge, près du lac, se rompit, elle a fait une ouverture de 288 pieds de longueur & de 54 de profondeur, L'eau y entra avec tant de violence, que les paisans eurent beaucoup de peine à sauver leur vie & leur bétail ; personne néanmoins n'a perdu la vie. Plusieurs de ces infortunés, qui s'étoient sauvés sur les greniers & les toits, n'ont pu en être retirés que sur le soir & le lendemain, par de petits bateaux. Toute l'étendue de ce pais fertile est changée en une mer orageuse. Tout est inondé à la hauteur de 13 à 14 pieds. Pas une maison ne peut résister à la violence des vagues ; elles s'écroulent & sont emportées par la force de l'eau ; le bled est entierement perdu, & partout on le voit flotter, ainsi que le foin, les meubles & les débris des maisons. L'on travaille nuit & jour aux autres digues, pour les sauver, s'il est possible. Le dommage causé par ce malheur est très-considérable, & l'on craint que plusieurs familles ne soient contraintes d'abandonner leurs terres par l'impuissance de paier les fraix du dessèchement,

tout ce qui ne tient pas à la parade : les étrangers en sont rebutés, & les indigenes en deviennent, pour ainsi dire, sauvages & insociables.

15. Février 1788.

289

ou par celle de pouvoir faire reconstruire leurs habitations.

LEUWARDE. (le 26 Janvier). Leurs Nobles Puissances les Seigneurs Etats de cette province, ayant proposé au Prince Statthouder-héréditaire, la personne du prince L. de Waldeck, comme commandant des troupes dans cette province, S. A. S. l'a nommé à cette charge, en laquelle il a été établi par Leurs Nobles Puissances; le dit prince de Waldeck ayant prêté entre leurs mains le serment accoutumé.

BRUXELLES (le 29 Janvier). Ce soir vers 6 heures Leurs A. R. sont revenues de Vienne en cette capitale.

Dépêche du ministre-plénipotentiaire, au conseil de Brabant, reçue le 22 Janvier 1788 à 8 h. $\frac{3}{4}$ du matin.

Messieurs,

Comme nous voulons absolument, que conformément à nos ordres précédens, le décret du 17 Octobre soit émané dans le terme de 24 heures, & que ce terme est au moment d'écouler, nous vous faisons la présente, pour vous ordonner itérativement d'y satisfaire; vous défendant à peine de désobéissance de vous séparer, ou de quitter le conseil, avant que d'avoir procédé à cette émanation & de nous avoir rendu compte de la résolution d'y pourvoir. Nous vous prévenons d'ailleurs, que nous avons aussi fait connoître de nouveau nos intentions absolues aux députés des Etats, dans les termes qui leur annoncent

les suites immédiates du moindre délai à cet égard. A tant, Messieurs, Dieu vous ait en sa sainte garde. De Bruxelles le 22 Janv. 1788. Paraphé Cr. vt. Signé TRAUTTMANSDORFF. Par ordre de son E. signé L. C. Vandeveld.

Dépêche du même au chancelier, reçue le même jour à 9 h. $\frac{3}{4}$ du matin.

Monsieur,

Je vous envoie, Mr. le chancelier, une dépêche pour le conseil, que je vous prie de faire lire d'abord, & le contenu de laquelle vous annoncera que je suis irrévocablement décidé de faire exécuter ce que j'y dis dans la matinée, dussé-je en venir à toutes les extrémités, que j'ai eu le bonheur d'éviter jusqu'ici, mais dont l'explosion seroit infaillible aujourd'hui & pour le total & pour beaucoup d'individus, Sa Maj. voulant absolument, ainsi que sa dignité l'exige, que tout ce qui tient aux préalables ne soit plus sujet à aucun doute, & ne puisse être altéré par la moindre représentation; vous trouverez dans la dite dépêche la défense la plus expresse de vous séparer, avant que l'émanation ne soit décidée, & qu'on ne soit venu me faire rapport de la résolution y relative. Je charge aussi le conseiller fiscal de veiller à tout ce qui se fera, & de m'en rendre compte.

Je vous avertis en même tems, que je n'accepterai plus aucune représentation, &
st

15. Février 1788.

291

si on m'en envoioit, le conseil s'exposeroit à l'humiliation de se la voir renvoier sans l'avoir seulement ouverte.

Tout comme je vous ai donné 24 heures hier, je ne puis plus en accorder que 4 aujourd'hui; si l'émanation ne se fait pas d'ici à 2 heures, je la ferai faire de force, dussé-je faire investir le conseil, & employer les tristes moïens des canons & bayonettes que Sa M. m'a très-expressément prescrits pour le cas d'une résistance aussi complete, que seroit celle du conseil, produite par celle des Etats, qui en difficultant l'émanation en question, s'opposent par le fait aux préalables, & renoncent volontairement à la déclaration du 21 7bre. 1787 dont la révocation se fera encore ce matin, si la difficulté n'est pas levée à 2 heures. J'ai l'honneur d'être &c. Signé

TRAUTTMANSDORFF.

Seconde dépêche adressée au chancelier, reçue un peu après 9 heures du soir.

Monsieur,

L'opiniâtreté du conseil est incroyable, & la mort de quelques malheureux qui vient d'en être la suite, devoit les en faire repentir à jamais; je saurai y suppléer incessamment. En attendant il est nécessaire que vous restiez assemblés encore, & attendiez une dépêche des Etats qui va vous être remise tout-à-l'heure, afin que vous puissiez

II. Part. T

prendre la résolution de l'émanation, & m'en donner part encore ce soir. J'ai l'honneur d'être &c. Signé

TRAUTTMANSDORFF.

On prétend que M^r. Linguet travaille à de nouveaux *Recueils d'affaires belgiques*, sans vouloir les vendre, sans vouloir être payé par des libraires: chose dont il paroît avoir horreur dans son numero 100, p. 283, 289 &c.

Depuis

15. Février 1788.

293

Depuis ce tems-là le bruit court qu'il va donner aussi les *Annales gratis*. (a)

F R A N C E.

PARIS (le 27 Janvier). Le Roi vient de disposer des gouvernemens vacans. Celui de l'Artois a été donné à M^r. le duc de Guines, & Maubeuge dont il s'est démis, passe à M^r. le baron de Breteuil; M^r. le comte de Sommièvre a été nommé en même tems

(a) Sans garantir cette nouvelle qui fait honneur au désintéressement de M. Linguet & qui le reconciliera sans doute avec les commissionnaires, les imprimeurs, les contrefacteurs après de longs & pénibles combats qui remplissent une grande partie des *Annales*, je dois à moi-même de protester hautement contre l'*avidité* & l'esprit d'intérêt que Mr. Linguet m'attribue. Le célèbre avocat a mal choisi l'objet de cette petite médisance. De tous les imprimeurs qui ont eu affaire avec moi, aucun ne peut dire que jamais je lui ai *vendu*, que jamais j'en ai été *païé*. Je les appelle ici tous en témoignage. La plume me tomberoit des mains, si je la tenois dans d'autres vues que celles où les imprimeurs & le *public païant* ne sont pour rien. — Si je ne répons pas ici aux autres accusations de Mr. Linguet, ce n'est ni par indifférence, ni par mépris, ni par défaut de raisons, mais parce que ma réponse a été supprimée par des ordres supérieurs. — Et quant à la rédaction de ce Journal, j'ai plus d'une fois prié les intéressés de vouloir se charger des fraix de ma correspondance & autres relatifs à cet objet, en oubliant le cadeau qu'ils avoient coutume de me faire; proposition qu'ils n'ont jamais voulu accepter, & qui en effet leur eût été préjudiciable.

commandant en chef de l'Artois, M^r. le comte de Clermont d'Amboise a obtenu le gouvernement de Mezieres & M^r. de Tribune celui de Montpellier. — M^r. de Brienne, quoique toujours très-malade & condamné par la faculté à mourir avant le 1 Avril, est nommé archevêque de Sens: le siège de Toulouse passe, ainsi que l'abbaye de Moissac, à M^r. de Boisjelin, archevêque d'Aix, & le siège d'Aix en Provence sera occupé par l'abbé de Taleyrand, fils du comte de Perrigord. Le principal ministre est aussi nommé abbé de Corbie.

La séance de la députation du parlement de Paris à Versailles s'est ainsi passée. Le 21 M^r. d'Aligre, premier président, a fait au Roi ses représentations. Sa Majesté a reçu les registres des mains du greffier en chef, elle s'est fait indiquer les arrêtés du 27 Août 1787 & du 4 Janvier 1788; on lui en a remis ensuite les copies; elle a dit qu'elle alloit en délibérer dans son conseil, & que, cependant, la députation eût à l'attendre. Son absence a duré environ une demi-heure. De retour, au milieu des magistrats, elle a dit qu'elle vouloit bien écouter les remontrances sur l'exil des deux magistrats, & non y déférer, attendu que les expressions en étoient très-indiscrettes: elle a ajouté que la liberté de ses sujets lui étoit aussi chère qu'à ses cours; mais que son parlement s'occupoit à suspendre l'exercice d'un pouvoir, que lui-même ne cessoit pas d'invoquer, & qui étoit nécessaire à la tranquillité de l'Etat & à la sûreté des

familles; qu'au surplus, elle trouvoit bon que ses cours, lorsque dans les procès, qui étoient soumis à leurs décisions, trouvoient que sa religion avoit été surprise, & qu'on avoit obtenu mal à propos des lettres de cachet, elles l'en avertissent. Elle déclare que l'usage, qu'on a pu faire des lettres closes, sous son regne, a été beaucoup moins fréquent que sous celui de ses prédécesseurs; elle finit par défendre de donner aucunes suites aux arrêtés & remontrances sur les lettres de cachet, & d'en faire à l'avenir de semblables, qui sont contraires à son autorité, à la soumission & au respect, dont les parlemens doivent donner l'exemple. — L'édit touchant les Protestans a été retiré pour quelque tems.

Voici encore quelques passages du Réquisitoire de M^r. Séguier contre l'*Almanach des honnêtes gens*.

On lit dans une note: *il y a des honnêtes-gens par-tout, & c'est d'eux & pour eux qu'on s'est occupé ici.* Cet aveu fait disparaître jusqu'au moindre doute. Ce calendrier nouveau est fait pour les honnêtes-gens, & ne contient que la nomenclature des gens honnêtes: c'est-à-dire, que tous ceux qui y sont compris, ont droit de prétendre au titre d'homme honnête; titre honorable, si prodigué aux sectateurs du matérialisme par les philosophes modernes, & si rare parmi eux en effet, d'après l'absurdité de leurs principes, puisqu'ils ne pourront jamais croire la doctrine qu'ils enseignent.

Quelle idée l'auteur s'est-il donc faite de ce qu'on peut appeller un honnête-homme? Quelle est sa façon de penser sur ces êtres privilégiés, qu'on doit proposer pour modèles aux

siècles à venir ? Quel est son système, lorsqu'il place sur la même ligne Plutarque & Boindin, Soliman & Louis IX, Sully & Machiavel, Wolf & Colbert, Bayle & d'Aguesseau ? Que devient l'honneur & la vertu de la plus belle moitié du genre-humain, si l'espece de célébrité honteuse, que Ninon Lenclos s'est acquise, doit consacrer son nom, & lui attirer l'hommage dû à Eudoxie, épouse infortunée du jeune Théodose.

Cet assemblage monstrueux de personnages, choisis dans l'étendue des siècles, ce rapprochement de noms également célèbres ou fameux, cette réunion enfin des hommes, qui ont fait la gloire & les délices de la terre avec ceux qui ont fait la honte & le malheur de l'humanité, annonce le projet formé depuis longtems d'anéantir, s'il étoit possible, la religion chrétienne, par le ridicule qu'on veut répandre sur ses plus zélés défenseurs.

C'est en rougissant que nous rendons compte à la cour des conséquences absurdes & révoltantes, qui résultent de cet ouvrage d'impieété, d'athéisme & de folie. Nous ne pouvons envisager l'auteur que comme un frénétique, dont l'imagination ne produit que des idées extravagantes & inconciliables. Mais le scandale inoui, qu'un tel ouvrage peut causer dans le public, & le cri général qui s'est élevé au moment même de sa distribution, nous forcent, malgré nous-mêmes, de proposer à la cour de lui donner une sorte de publicité par une flétrissure éclatante : & , puisque l'auteur n'a pas craint de mettre son nom à la fin de son Almanach, pour se donner à lui-même le juste tribut de louange qu'il croit mériter, en requérant que cet écrit soit condamné aux flammes, comme scandaleux & blasphématoire, nous nous élèverons contre l'auteur, comme *impie & blasphémateur*.

C'est l'objet des conclusions par écrit que nous avons prises, & que nous laissons à la cour avec l'imprimé, qu'elle nous a fait communiquer.

Et se sont les gens du Roi retirés, après avoir

laissé sur le bureau le dit imprimé & les conclusions par eux prises par écrit sur icelui. Eux retirés : vu l'imprimé commençant par ces mots : Almanach des honnêtes gens, & finissant par ceux-ci, soit plié dans un étui : conclusions du procureur général du Roi : où le rapport de Me. Gabriel Tandeau, conseiller : la matière mise en délibération : la cour ordonne, « que le dit imprimé sera lacéré & brûlé dans la cour du palais, au pied du grand escalier d'icelui, par l'exécuteur de la haute-justice, comme impie, sacrilège, blasphématoire, & tendant à détruire la religion : enjoint à tous ceux qui en ont des exemplaires de les apporter au greffe de la cour, pour y être supprimés : fait inhibitions & défenses à tous libraires, imprimeurs, d'imprimer, vendre & débiter le dit écrit, & à tous colporteurs, distributeurs & autres, de le colporter ou distribuer, à peine d'être poursuivis extraordinairement, & punis suivant la rigueur des ordonnances : ordonne, qu'à la requête du procureur-général du Roi, & par-devant le conseiller qui sera commis par la cour, il sera informé contre les auteurs, imprimeurs ou distributeurs du dit écrit, pour, l'information faite, rapportée & communiquée au procureur-général du Roi, être par lui requis, & par la cour ordonné ce qu'il appartiendra : ordonne, que le nommé M. P. Sylvain-Maréchal sera pris & appréhendé au corps, constitué prisonnier dans les prisons de la conciergerie du palais, pour être ouï & interrogé par-devant le conseiller-rapporteur sur les faits, sur lesquels le procureur-général du Roi voudra le faire ouïr & interroger : &, où le dit Sylvain-Maréchal ne pourroit être pris ni appréhendé, sera, après perquisition faite de sa personne, assigné à quinzaine, ses biens saisis & annotés, & à iceux établi commissaire, jusqu'à ce qu'il ait obéi, suivant l'ordonnance : ordonne, que le présent arrêt sera imprimé, publié & affiché par tout où besoin sera ; & copies collationnées du dit arrêt envoyées aux bailliages & sénéchaussées du ressort, pour y être lu, publié & enregistré

« enjoint au substitut du procureur-général du
 « Roi au Châtelet de Paris, & aux substituts du
 « procureur-général du Roi dans les sièges
 « royaux, de tenir la main à l'exécution du dit
 « arrêt, & d'en certifier la cour dans le mois. »

Fait en parlement, le 7 Janvier 1788.

Collationné LUTTON. (Signé) YSABEAU.

Parmi les nouveaux almanachs qui continuent d'amuser le public, on compte celui des *Etrennes des enfans d'Esculape*. Ces *Etrennes* contiennent sept ou huit chapitres de perflilage sur les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, les dentistes, les charlatans, &c. Dans le premier chapitre, celui qui raconte son aventure, nous apprend qu'un beau matin l'envie lui prit de se faire *Docteur en pied*; il change de costume: on le trouve charmant; il entreprend de guérir les vapeurs. Chacun de ces chapitres est assaisonné de bons mots vieux & nouveaux, en vers ou en prose. Celui qu'on va lire n'est pas de fraîche date: mais nous ne citons que la fin du conte, parce qu'elle est assez agréablement tournée; c'est une *Femme à grands tons* qui va consulter sur ses vapeurs un médecin très en vogue:

Madame, assurément je serai trop heureux
 De pouvoir vous guérir; la cure est agréable.
 Donnez-moi votre poulx; il est fort bon..

Les yeux

Me semblent assez clairs; dormez-vous? — A
 merveille.

— Avez-vous appétit? — Oui, la faim me ré-
 veille.

— Vous déjeunez? — Je dine, & je soupe
 encor mieux.

— L'estomac? — Excellent. — Symptômes
 dangereux.

Marchez-vous ? — Fort longtems , & sans faire de pause.

Allons , allons , demeurez-là ;
Je vais ordonner quelque chose
Qui vous ôtera tout cela.

Dans les *Etrennes aux Ecoliers*, on trouve un conte intitulé : *l'Habit fait l'homme*, & qui a du rapport avec *l'Épître à mon habit*, de M^r. Sedaine. Ce conte est fort propre à corriger les jeunes-gens qui auroient du penchant à faire consister leur mérite dans les habillemens. “ J'entreprends, dit l'auteur, de
 29 montrer que les habits font les hommes...
 29 Que sert la dissimulation ?... J'ose avouer
 29 enfin, sans rougir, que je considère peu
 29 d'hommes avec autant de respect que mon
 29 tailleur. Je vais souvent chez lui, & c'est
 29 toujours avec un nouveau respect & un in-
 29 vincible frissonnement que je vois ses mains
 29 créatrices faire germer & croître sur son
 29 établi le mérite, la vertu, la raison, &
 29 faire sortir des piquûres de son aiguille des
 29 personnages importans. Il y a quelques
 29 semaines que je me trouvai chez ce grand
 29 ouvrier dans un cahos de velours & d'é-
 29 toffes riches, dont il créoit des excellen-
 29 ces & d'autres hommes illustres. Je vis sur
 29 deux chaises un grand nombre de seigneurs
 29 qui étoient encore sans bras. Un de ses
 29 garçons travailloit à un gentilhomme de
 29 campagne, qui s'étoit fait paier de son fer-
 29 mier une année d'avance, pour faire con-
 29 noître à la foire prochaine tout le mérite
 29 de son origine. A côté de ce garçon, il
 29 y avoit sur l'établi une grande quantité de

„ chryfalides, de jeunes fanfarons, de petits
 „ fréluquets, de petits-maîtres, qui atten-
 „ doient avec impatience le développement
 „ de leur être „. L'auteur continue en priant
 ceux pour lesquels il fait ce récit, & qui
 n'ont d'autre mérite que celui qu'ils doivent
 à la considération de leurs habits, de croire
 que cette considération ne regarde aucune-
 ment leurs personnes; si quelqu'un s'y mé-
 prenoit, on l'avertit qu'on cherchera le moien
 de le détromper en changeant le langage
 des complimens; au lieu des formules ordi-
 naires, on lui dira: “ Monsieur, j'ai l'hon-
 „ neur d'assurer de mon très-humble dévoue-
 „ ment votre veste d'or. Je me recommande
 „ à &c. „

On mande de Cherbourg, que le vent
 de Nord a soufflé avec tant de violence, &
 la mer a été si furieuse le 24 & le 25 Dé-
 cembre, que quatre des caïsses coniques
 de la rade, du côté de l'Ouëst, ont été em-
 portées. Il en restoit une cinquieme, la plus
 avancée de ce côté, qui indiquoit l'entrée de
 la rade; elle vient d'être brisée par un grand
 vent de Nord Nord-Est. On travaille actuel-
 lement à une balise, qui sera mouillée sur un
 radeau, à la place de ce dernier cône, pour
 indiquer aux navires qui viendront de ce
 côté sur la rade, qu'ils doivent passer entre
 cette balise & le fort d'Artois.

*Vers adressés à Mgr. l'Archevêque de Pa-
 ris, pour le jour de St. Antoine, son
 Patron. Par Mr. Caraccioli.*

De tes noms, illustre Prélat,
 Tu soutiens sans effort la gloire;

15. Février 1788.

301

Comme Juigné, ton amour pour l'Etat
De tes aïeux retrace la mémoire.
Comme Léon, ce saint Docteur,
Tu fais briller le zèle & la lumière;
Et comme Antoine, avec ferveur,
Tu joins le jeûne à la prière.
Ainsi, pour exprimer le respect & l'amour
Que nous avons pour ta personne,
Chacun de nous doit t'offrir en ce jour
Une triple couronne.

M O R T S

Mgr. Paul d'Albert de Luynes, Cardinal
Prêtre de la Ste. Eglise Romaine, archevêque
vicomte de Sens, primat des Gaules & de Ger-
manie, doyen des évêques de France, abbé
comte de Corbie, de St. Vigor, de Cerisy &
du Mont St. Martin, commandeur de l'Ordre
du St. Esprit, premier aumônier de feu Mad.
la Dauphine, de l'académie françoise & de
celle des sciences, est mort à Paris, le 23
Janvier, à l'âge de 85 ans.

Mr. de Colbert, marquis de Torcy, maré-
chal des camps & armées du Roi de France,
chevalier grand'croix de l'Ordre royal & mi-
litaire de St. Louis, est mort à Paris le 12
Janvier.

*Traduction de l'épithaphe latine de Madame
Louise insérée dans le dernier Journal p. 225.*

Quoique du sang des Rois, dédaignant l'univers,
Louise du Carmel se rendit le modele;

Et, sensible à tous les revers,
Sur tous les malheureux, elle étendit son zèle.
Elle vit: la vertu du tems braye la faux;
Et la gloire s'éleve au-dessus des tombeaux.

NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans plusieurs papiers publics qu'un
ministre est arrivé à Berlin de la part du mar-
grave d'Anspach & de Bareith, pour y con-
clure

clure l'échange de ces deux Souverainetés contre la Luface. Ce qui suppose des rapports fort intimes entre la Prusse & la Saxe. — L'Empereur aiant fait demander le passage pour ses troupes par la Pologne, le conseil permanent a répondu " que le Roi n'a pas le pouvoir
 „ d'accorder le passage demandé pour les trou-
 „ pes I. R. ; que c'est la diète qui doit pro-
 „ noncer sur un objet de cette importance ;
 „ qu'au reste la Pologne ne pouvoit fournir
 „ des grains, & qu'on espéroit que Sa M. l'Em-
 „ pereur trouveroit moyen de dispenser la ré-
 „ publique d'accorder ce passage „ — L'é-
 dit touchant les Protestans de France aiant été
 refondu, conformément aux représentations
 du parlement, a été enregistré le 30 Janvier.
 Nous en donnerons le dispositif l'ordinaire sui-
 vant. Il y a eu 60 voix contre, & 68 voix
 pour cette homologation. MM. l'archevêque
 de Paris & l'évêque de Beauvais se sont re-
 tirés, ainsi que Mr. Duval d'Espremeni, aiant
 refusé d'opiner. Le gouvernement veut qu'au
 moment même de la publication de l'édit les
 évêques se trouvent dans leurs dioceses, &
 les commandans dans leurs provinces, pour
 empêcher toute espede de troubles, en rassu-
 rant les Catholiques & contenant les préten-
 dus Réformés.

*Lettre de l'auteur du Journal à un de
 ses amis de Paris.*

L. le 24 Janvier 1788.

Je suis aussi fâché que vous de la guerre
 véhémence & opiniâtre que me fait M^r. Lin-
 guet; mais j'en suis beaucoup moins surpris.
 Quand vous me pressiez de me lier avec lui,
 d'accepter les offres d'amitié & de concorde
 qu'il me faisoit, je vous ai montré l'impos-
 sibilité d'une telle alliance: vous ne vouliez
 pas me croire, vous êtes maintenant con-
 vaincu par le fait. Quand M^r. Linguet vous

15. Février 1788.

303

entretenoit sur ce sujet, dans le cours de l'été dernier, quand après vous avoir engagé à m'écrire ainsi que d'autres de mes amis, il m'écrivit lui-même une lettre honnête & même un peu flatteuse, qui sembloit partir du cœur (a); les choses belgiques ne lui étoient pas favorables; les Annales auroient pu se ressentir de la déclaration de guerre qu'il m'auroit faite, il valoit mieux entendre à une espece de composition. Lorsqu'il revint à Bruxelles, en Novembre, il trouva les choses changées; il crut les circonstances propres à la rupture du court traité d'alliance; il commença par me traiter de *brutal chrétien* (& en même tems d'*homme très-honnête*, ce que je ne compris pas trop bien); je répondis à cette sortie d'une maniere qui assurément n'a pu l'irriter (b). Dans le n^o. suivant il essaya de prouver dans un fort

(a) J'y répondis d'une maniere convenable. Si Mr. Linguet s'est plaint de l'espece de véhémence que j'ai mise dans un passage ou deux, peut-être que le public en jugera autrement. Je consens que Mr. Linguet publie cette réponse. Je la publierai moi-même avec la lettre, & quelques autres, dès que j'aurai son agrément (car jusqu'ici je ne crois pas devoir renoncer à des ménagemens que l'honnêteté & la délicatesse prescrivent aussi longtems qu'il est possible de ne pas s'en départir).

(b) Comme dans le même numéro il avoit traité Virgile de *professeur en athéisme*, je me contentois d'insérer dans une feuille publique (ce Journal étant alors presqu'anéanti) la note suivante. « J'ouvre en ce moment le n^o. » 97 des *Annales* de Mr. Linguet, & je vois

long article que j'étois un homme *dangereux aux Pays bas autrichiens* (a); espérant que le Gouvernement s'empreseroit d'éloigner ce *danger*. La chose n'allant pas aussi vite qu'il

» p. 85, que Virgile y est traité de *Poëte professeur en athéisme*; je prie Mr. Linguet de
 » permettre qu'un *brutal chrétien* demande
 » grace pour le chantre d'Enée, auquel cette
 » dénomination ne vient pas. Les deux vers
 » qu'il cite; sont un peu défigurés. Il faut
 » lire:

*Scilicet is Superis labor est: ea cura quietos
 Sollicitat.* Æn. IV, 379.

» C'est la pauvre Didon, folle d'amour, qui
 » tient ce langage, & qui prétend que dans
 » la paix & le bonheur de l'Olympe; on n'est
 » point occupé à rompre ses liens avec le
 » héros Phrygien ». Il n'y avoit assurément
 pas là de quoi attifer la *colere* de Mr. Linguet.

(a) Le passage de mon Journal qui devoit prouver cette these étrange, étoit celui où je disois que l'évêque de Nevers avoit exhorté la *Magistrature & l'Eglise à se réunir pour le bien de l'Etat & de la Couronne*. Le mot de *réunir* parut à Mr. Linguet *injurieux & dangereux*; il avoit cependant dit lui-même quelque chose de plus *dangereux*, puisque *selon le rapport verbal des auditeurs; le prélat avoit voulu jeter le fondement d'une ligue*. Ce que dit Mr. Linguet sur cet article est une suite de paralogismes & de réflexions en l'air. Par exemple, parlant du *succès des représentations belgiques*, je n'ai pas dit un mot qui l'attribuât à une autre cause qu'à la justice du Monarque; c'est sur ces paroles cependant que tombe un immense verbiage de Mr. Linguet qui fait moins encore l'éloge de son cœur que de son esprit.

le souhaitoit, il prit occasion d'un petit badinage inféré dans le Journal de Liege (a), de me faire l'auteur de tout ce qui s'est passé dans les dix provinces (b), sans faire attention que le ridicule de cette accusation étoit plus propre à divertir le public qu'à m'attirer le ressentiment de l'Administration. Voilà où en sont les choses en ce moment. Les circonstances où je me trouve, ne me permettent pas de discuter sa diatribe en détail, comme on le voit assez par les lacunes qui depuis quelque tems défigurent cet ouvrage périodique & qui, s'il ne survient pas de changement, en préfagent la fin prochaine.

Si

(a) Ce périodiste avoit rapporté le propos d'un bon homme dévotement simple, qui trouvant aux *Annales* un air un peu vieux & ressassé, s'étoit avisé de les appeller *Fœnum teclorum quod priusquam evellatur exaruit.*

(b) C'est bien à la lettre ce que signifient ces paroles: *Vous avez été les oies du Capitole, les surveillans du Souverain, les guides des Evêques, les oracles des &c.* Si tout cela n'étoit parfaitement faux, je pourrois dire que Mr. Linguet me fait beaucoup d'honneur; ainsi qu'au jeune ecclésiastique qu'il m'affocie (quoique son travail me soit tout-à-fait étranger). Les oies du Capitole n'ont pas deffervi la chose publique, à beaucoup près. S'il étoit vrai encore que je fusse choisi par la Providence pour soutenir dans ces provinces la foi catholique apostolique & romaine, je me réjouirois de cette mission quelque chose qui dût m'en arriver. Sans les injures qui entremêlent tout cela, & le ton très-sérieux de cette déclamation, on diroit que Mr. Linguet a voulu se divertir par des ironies.

Si ce que je vous dis ici, suffit pour justifier la résistance que j'ai d'abord opposée à vos desirs, il ne m'inspire aucun repentir d'y avoir enfin déferé. En mettant de mon côté une franchise & une loiauté, combattues en quelque sorte par mon intime conviction & le pressentiment de l'avenir, j'ai le plaisir d'avoir sacrifié mon sens propre à des amis respectables, & d'avoir mis dans le sein de mon adversaire un germe de remords, que sa philosophie, quelle qu'elle soit, n'éteindra pas sans peine.

☞ Je ne fais pas plus que mes souscripteurs des Pays-bas ce qu'est devenu le Journal du 1^r Février. Depuis 8 jours j'écris de tous côtés pour en savoir des nouvelles, sans être instruit de sa destinée. On va prendre de nouvelles mesures pour en être informé. Si depuis quelque tems cet accident se répète souvent, je prie le public d'être persuadé que je n'y suis pour rien du tout, sinon par les regrets & le découragement que me donne une mauvaise expédition, jointes à d'autres circonstances plus désagréables encore.

Dans le dernier Journal p. 156 l. 3 hebreux, lisez hebreu. — P. 180 l. 20 ôtez la virgule après tyrannie & placez la après trop vain.

